



Le Maintien à domicile à 40 ans

Dossier p.4-7

Saran

{ Ensemble, vivons notre ville ! }



www.ville-saran.fr

2#DANS LE RETRO



◀ **.13 juillet :** Saran fête la Révolution avec les troubadours de « Ça va valser » (et ça eu valsé !!), la retraite aux flambeaux avec l'Harmonie intercommunale Fleury-Saran suivi du feu d'artifice au lac de La Médecinerie.

▶ **.7 août :** Après-midi récréative et soirée conviviale au jardin des Chimoutons.



◀ **.14 juillet :** Moment solennel lors de la revue des sapeurs-pompiers, de la Croix-blanche accompagné par l'Harmonie intercommunale Fleury-Saran au parc du château de l'Étang.



◀ **.5 septembre :** Sandra Labaronne s'expose à la galerie du Château : « Entrez donc dans l'univers de cette artiste plasticienne figurative qui aime à réinterpréter la réalité en y intégrant le réel. » Adeline Lajoinie, journaliste sensible.



◀ **.7 septembre :** La municipalité et les services municipaux accueillent les nouveaux saranais lors du Forum des associations qui s'est tenu cette année sur le parvis de la mairie et au gymnase Jean-Moulin.

▶ **.8 septembre :** Le parc du Château accueille le traditionnel vide-greniers organisé par le comité des fêtes.





Maryvonne Hautin
Maire de Saran

Au service des plus fragiles

Le 3^e âge, un âge où l'on ne devrait penser qu'à bien vivre. Pourtant force est de constater que de plus en plus de seniors subissent la crise et les politiques d'austérité. La municipalité travaille à atténuer ces difficultés en proposant des activités culturelles, sportives, des animations. Mais il convient aussi de se préoccuper du bien-être au quotidien des personnes les plus fragilisées. Le dossier de ce numéro de Repères met en exergue l'intervention des services municipaux sur le Portage de repas et le Maintien à domicile de nos anciens. Il s'agit ici de présenter le travail de proximité prodigué quotidiennement par le personnel de la direction de l'Action sociale. S'il est « convenu » que « la vieillesse est un état et -malheureusement- un marché », et à ce titre « la longévité une bonne affaire », le service public se doit simplement, humblement mais avec acuité et responsabilité de proposer et d'assumer un autre regard afin d'être un simulateur de jeunesse.

Saran y est déterminée.

Je vous souhaite une bonne lecture.

Maryvonne Hautin

SOMMAIRE

Dans le rétro	p.2
Édito	p.3
Regards	p.4
Actu	p.8
Sortie(s)	p.9
Métier d'à venir	p.10
Menus scolaires	p.11
Action jeunesse	p.12
En terrasse	p.14
Info social	p.16
Actu éco	p.17
Ici... et là	p.18
Espace public	p.20
Brèves	p.20
On en parle	p.22
Tribunes politiques	p.23
Vie-visage	p.24
Association	p.26
Portrait de rue	p.27
Carnet de route	p.27
Reflét Saranais	p.28



RETROUVEZ-NOUS SUR :
www.ville-saran.fr



fluicity

Monavis-citoyen

REPÈRES/SARAN

Mairie. Place de la Liberté - 45770 Saran.

• **Directrice de la publication :**
Maryvonne Hautin, maire.

• **Responsable du service communication :**
Christian Musio

• **Rédaction, photographies** (D. Vandeveldé)
et mise en pages : Service communication
02 38 80 35 33 - communication@ville-saran.fr
• **Diffusion :** par nos soins.
• **Impression :** Imprimerie Prévost Offset.
• **Tirage :** 9 000 exemplaires.

• **ISSN :** 0153-7016
• **Dépôt légal :** octobre 2019
• Imprimé sur papier FSC recyclé
• **Numéros de licence :**
1-1093039 / 2-1093041 / 3-1093040

Toute reproduction (articles, photographies), même partielle, est interdite sans autorisation écrite préalable.



Le Maintien à domicile à 40 ans

Dossier réalisé par Clément Jacquet

Créé en 1979, le service municipal du Maintien à domicile est un service social de proximité destiné à apporter un confort et préserver une autonomie aux personnes fragilisées par l'âge, pour raison de santé ou par les difficultés de la vie. Saran est une des rares communes à intégrer dans ses services sociaux un secteur d'aide à domicile. Celui-ci se décline autour de deux composantes : l'Aide à domicile et le Portage des repas. Les auxiliaires de vie municipales apportent ainsi soutien matériel, moral et social à quelque 180 bénéficiaires. Elles accompagnent la personne dans toutes les dimensions de la vie : entretien du logement, aide à la toilette, courses, démarches administratives... Un service efficace, souple, avec des prestations de qualité accessible au plus grand nombre.



Elles assistent les personnes dans les actes de la vie quotidienne, veillent à leur bien-être physique et moral, apportent chaleur et réconfort. **Elles, ce sont les 23 auxiliaires de vie municipale**, exclusivement féminines. Quatre d'entre elles assurent également le Portage des repas à domicile (voir article page 6). Créé en 1979 le service de Maintien à domicile est spécialisé dans l'accompagnement des personnes âgées, des personnes porteuses d'un handicap, des bénéficiaires de l'aide sociale et des personnes sortant d'hospitalisation. La condition pour accéder à ces prestations est d'être Saranais. Le service du Maintien à domicile et celui du Portage de repas sont gérés en régie municipale au sein de la direction de l'Action sociale. Cela traduit la volonté politique d'un meilleur service public rendu à la population.

Améliorer la qualité de vie

« Nous avons la volonté de faire du Maintien

à domicile un des axes forts de notre politique sociale et de ne pas laisser à d'autres ce champs d'activités, explique Christian Fromentin, Premier adjoint, en charge de l'Action sociale solidarité. À nos yeux il a toute sa place dans le domaine du service public. Compte tenu du vieillissement général de la population, ce secteur va devenir extrêmement important dans les années à venir. Nous continuerons à être attentifs aux besoins des personnes âgées et vieillissantes pour essayer de répondre au mieux à leurs besoins ». Cent quatre-vingts bénéficiaires, dont 25 du Foyer Georges-Brassens, sont accompagnés par ce service social et médico-social.

Les auxiliaires de vie, professionnelles, compétentes auprès du public dépendant, interviennent dans l'aide aux activités domestiques (entretien de l'habitat et du linge, les soins d'hygiène courants, courses, préparation et service des repas...), aide à la mobilité, prise de médicaments...

Elles réalisent également des démarches ad-

ministratives courantes comme la gestion du courrier. Contribuent à la vie sociale et relationnelle. Elles proposent des promenades, des activités ludiques (jeux mémoire...). Ceci afin de maintenir les capacités intellectuelles et cognitives. Elles sont des accompagnatrices de vie, de véritables interlocutrices des services sociaux et médicaux.

L'une des fonctions primordiales assurée par les intervenantes à domicile est celle du maintien du lien social. Elles apportent un soutien moral, notamment aux personnes isolées. C'est l'un des aspects de la solidarité intergénérationnelle, essentiel à la municipalité.

Des professionnelles à l'écoute

Chaque année les bénéficiaires de l'Aide à domicile et du Portage des repas sont invités aux après-midi récréatifs et au spectacle conçu et donné par les auxiliaires de vie. Ainsi qu'au banquet des seniors. « Les personnels sont très attachés à leurs valeurs, à leur métier, assure

Mémento du maintien à domicile

REGARDS #5

Créé en 1979, le maintien à domicile est un service d'aide et d'accompagnement à domicile (SAAD). Comme tel il est adhérent à la charte nationale qualité des services à la personne. Les prestations sont facturées selon le nombre d'heures réalisées (Ndlr : taux plein d'une heure : 20,80 euros). De nombreuses prises en charge financières, partielles, sont possibles : caisses de retraite, APA (Aide personnalisée à l'autonomie). Peuvent aussi participer les assurances personnelles ou les mutuelles pour les sorties d'hospitalisation. Les prestations ouvrent droit sous certaines conditions à des réductions d'impôt.

A souligner que les tarifs saranais sont parmi les moins chers. Les prix n'ont pas bougé cette année et resteront identiques en 2020.

Anne-Sophie et Stéphanie, employées administratives, assurent l'accueil téléphonique. Informent le public. Elles remplissent un rôle de coordination et de liaison. Et gèrent le planning.

Coordonnées

Service municipal du maintien à domicile. Tel : 02 38 80 34 29 et 02 38 80 34 26



Josette Sicault, conseillère municipale auprès des seniors. Dans une très large majorité des bénéficiaires sont très satisfaits. Ils aiment avoir leurs habitudes, avoir à faire aux mêmes personnes. Des liens se créent. Les auxiliaires de vie sont dans l'humain, dans l'écoute ».

Les qualités mises en avant pour cette profession ? : la bienveillance, l'empathie, la disponibilité, la discrétion, un bon relationnel... La particularité de Saran est de maintenir cette proximité, qui n'existe pas forcément lorsque ces prestations sont assurées par des entreprises privées ou des associations.

« Il y a une continuité logique de l'action sociale à tous les âges, des P'tits Loups au foyer Georges-Brassens en passant par le maintien à

domicile, assure **Nicolas Gougeon, directeur de la direction de l'Action sociale**. Les personnes font le choix de bénéficier de ces prestations chez elles. À nous d'avoir les moyens d'accompagner ce choix. Allons jusqu'au bout de ce qu'on peut faire ». L'objectif est ici de conserver la qualité de ce service et de maintenir le plus longtemps possible la personne âgée à son domicile.

Une action en réseau

« Le but est que la personne puisse vivre chez elle dans les meilleures conditions, dans des conditions dignes, poursuit **Laurie Kurcz, la nouvelle responsable du service Maintien à domicile**, qui a pris ses fonctions en juin.

La proximité est gage de qualité. Il s'agit aussi d'apporter une aide aux aidants. Nous avons la chance d'avoir des professionnelles de grande qualité, attentives au bien-être des Saranais en perte d'autonomie ».

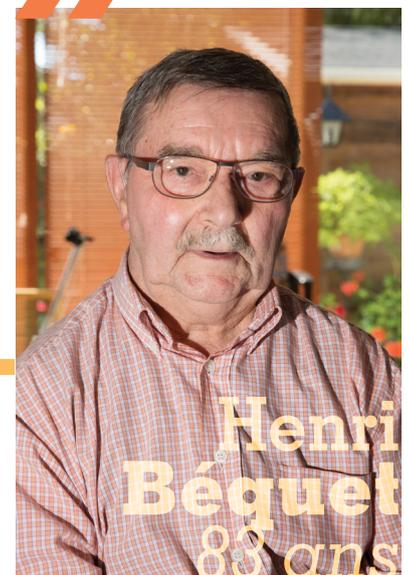
Le service du Maintien à domicile est ouvert sur l'extérieur. Il travaille en réseau avec les professionnels de santé : médecins, kiné, SSID (services soins des infirmiers à domicile), services sociaux d'Oréliance, du CHRO, maison de convalescence de la Cigogne... Ce partenariat de proximité permet d'apporter une réponse globale et d'éviter les ruptures d'accompagnement. •

Paroles de bénéficiaires



Lucienne
Thomas
89 ans

Depuis le décès de son mari en 2009, **Lucienne Thomas, 89 ans**, passe par les services de la Ville. Pour le Maintien à domicile (le ménage chaque mardi et la toilette trois fois par semaine) et le Portage de repas. « Heureusement que j'ai les aides ménagères car je me déplace avec un déambulateur, dit-elle. Elles prennent bien soin de moi. Ce sont trois filles sympas avec lesquelles on discute bien. C'est important ce soutien. J'espère le garder tant que je pourrais ».



Henri
Béquet
83 ans

Henri Béquet, 83 ans, suite à des ennuis de santé est inscrit depuis août. Les auxiliaires de vie passent faire le ménage une fois par semaine. « Je suis très satisfait, assure-t-il. Elles sont gentilles, compétentes. On discute bien. Le personnel est qualifié, à l'écoute et serviable ».

Le Portage de repas de A à Z

En moyenne le Portage de repas s'adresse à environ 80 personnes. Le mois d'août a connu un pic avec 103 bénéficiaires. Les repas sont conçus et préparés à la Cuisine centrale. Ils sont livrés à domicile du lundi au samedi. Quatre auxiliaires de vie se relaient pendant la semaine au volant de deux véhicules frigorifiques (dont une nouvelle camionnette fraîchement arrivée). Les repas sont livrés sous barquettes individuelles, micro-ondables. Elles sont operculées (indications sur la date, la conservation, les allergènes...). La liaison froide est assurée (Ndlr : les barquettes sont livrées entre 0 et 3 degrés et peuvent être stockées trois jours au froid). « Les plats sont confectionnés sur la base du menu scolaire, explique **Marie-Carmen Bataille, responsable de la cuisine centrale**. Nous les adaptons ensuite en termes de recettes et de grammages. Nous essayons d'être à leur écoute dans la mesure du possible. De leur proposer des plats qu'ils aiment bien, des plats traditionnels entre autres ».

Plus qu'un simple portage

« Nous essayons de proposer 20 % de bio comme l'indique la loi Egalim, poursuit **Céline Aguilon, diététicienne municipale**. Sur demande il est possible de choisir un régime sans sel. Sensibles à leur goûts, nous ne proposons pas de menu végétarien ». Les repas comprennent un déjeuner (3 choix de plats et légumes) et une collation pour le soir. Le samedi les agents livrent également le repas du dimanche.

Les auxiliaires de vie ne font pas que livrer. **Isabelle, Evelynne, Christine et Mallauray** prennent leur temps avec la personne, sont dans l'humain. Le service municipal de Portage de repas n'est pas une société de restauration. Les agents remplissent les feuilles de menu, jettent un œil au réfrigérateur, aident à préparer... Des relations se créent au fil du temps.

Le prix du portage de repas est calculé en fonction des ressources. Il varie, selon le quotient familial, de 3,72 euros à 9,94 euros.

Coordonnées

Service municipal de Portage de repas
Tél : 02 38 80 34 29 et 02 38 80 34 26





Nouvelle jeunesse pour le cabinet médical

C'est d'un franc coup de neuf dont vient de bénéficier le cabinet médical des Sablonnières, installé dans le quartier et l'allée éponymes. Propriété de la Ville, ce bâtiment qui accueille actuellement trois médecins, a fait l'objet de mars à début mai d'importants travaux de rénovation, réalisés à parts égales par les services techniques municipaux et des entreprises. Deux des 3 box qui composent cette structure ont ainsi vu leur salle d'attente, salle de soins et bureau refaits de fond en comble. Peintures, sol, électricité, informatique et téléphonie, alarme anti-intrusion... Le montant des travaux réalisés se chiffre à 40 177 euros. Des rénovations qui permettent aux praticiens d'exercer dans des conditions optimales. Les prochaines interventions porteront à terme sur la réfection du hall du cabinet et le changement de sa porte d'entrée.

• A.G.



Octobre rose Le cancer du sein, parlons-en

**1 femme sur 8 risque de développer un cancer du sein.
Chaque année, le dépistage précoce permet de sauver des milliers de vies.**

En ce mois d'octobre, pour la 26^e année consécutive, Octobre rose, organisé par l'association « Le Cancer du Sein, Parlons-en ! » propose de lutter contre le cancer du sein en informant, en dialoguant et en mobilisant.

Cette campagne est l'occasion de mettre en lumière celles et ceux qui combattent cette maladie, d'intensifier l'information et la sensibilisation et de réunir encore plus de fonds pour aider les chercheurs, les soignants.

Durant tout le mois, de nombreuses initiatives et animations se déroulent partout en France et dans le Loiret.

Ainsi, le jeudi 17 octobre, le Pôle Santé Oréliance propose une après-midi rencontre, ouverte à tout public.

De 15 heures à 18 heures : Ateliers bien-être, Socio-esthéticienne, massage, conseil en image corporelle, colorimétrie, aromathérapie, diététique, lingerie personnalisée, coiffure.

Stands : ADOC, OncoCentre, DIEP, APRES ALD 45, C pour nous, Pharmacie de France...

18 heures : Conférence « Boîte à outils : confiance en soi par son image », par M^{me} Bouillet, socio-conseillère en image

18h30- 19h30 :

- Communications médicales
- Sensibilisation sur le dépistage du cancer du sein
- Atelier sur l'autopalpation

Innovations dans la prise en charge du cancer du sein
La reconstruction : résultats esthétiques après chirurgie
La radiothérapie en pratique, illustrant le parcours des patientes.



Pôle Santé Oréliance

555, Avenue Jacqueline-Auriol à Saran
Bâtiment B, 1^{er} étage, salle de conférences

Destination l'imaginaire

Du 4 au 27 octobre, la galerie du château de l'Étang présente une exposition consacrée à l'œuvre de Jean Bailly. Un rendez-vous unique, propice à la découverte de l'œuvre réaliste de ce peintre de renom.

« **A** ux toiles de parler d'elles-mêmes. Il faut laisser de la place aux non-dits, permettre aux personnages de vivre leurs vies dans les rêves de chacun. La peinture vit uniquement par le regard que vous lui accordez ». Ce postulat posé par **Jean Bailly** vaut pour invitation à découvrir son œuvre figurative à l'acrylique. Une belle opportunité pour le public en ce mois d'octobre.

Peintre renommé, Jean Bailly a participé au cours des décennies à de très nombreuses expositions (dont une précédente à Saran) et salons en France comme à l'étranger. Ses œuvres sont présentes dans des collections privées et officielles. Son talent lui a valu de nombreuses distinctions. Au premier rang de celles-ci, un prix de la prestigieuse Académie des Beaux-Arts de l'Institut de France en 1999 et la médaille d'agent en 2001.

Sociétaire des Artistes Orléanais, membre du mouvement artistique « Libellule » qui rassemble les meilleurs artistes

internationaux du réalisme magique, le parcours artistique de Jean Bailly est éloquent. « J'ai toujours su dessiner. Je suis autodidacte, je n'ai suivi aucune formation » confie-t-il. C'est « un choc éprouvé lors de la première rétrospective Georges de La Tour en 1972 à Paris » qui l'a convaincu de se consacrer entièrement à son art. Ce jour-là, « J'ai acquis la certitude que la peinture serait un jour ma seule activité ».

Onirisme, humour et poésie

L'exposition « sans titre et sans thématique » s'agrément de nombreuses toiles grand format. Elle nous entraîne dans un univers onirique, poétique, humoristique. L'humour se montrant parfois grinçant. Une œuvre où le magique, le fabuleux, l'extravagant tutoient le fantasme, le burlesque. « Nautiléphant », « Blue rondo à la turc », dialoguent ainsi avec « Le prince charmant » qui côtoie « La Loire et ses affluents » et « La rue des bien-pensants ». Un monde où les

facéties se trament sous les apparences. Un itinéraire artistique non balisé qui laisse libre cours à l'imagination de tout un chacun.

Réalisme, jeux d'ombres, sens de la lumière, les œuvres de Jean Bailly témoignent d'une maîtrise technique, d'un perfectionnisme, d'une modernité plastique et graphique saisissante. « Paradoxalement, c'est l'extrême dextérité et la précision de son dessin qui permet à Jean Bailly de s'envoler vers l'imaginaire » éclaire Patrice de la Perrière (Univers des arts, avril 2003). Où puise-t-il son inspiration ? « J'ai très souvent l'impression d'illustrer avec ma peinture des contes ou des récits que je ne connais pas ; que ceux-ci soient déjà écrits ou à venir. Je n'ai jamais cherché à savoir ce qui pouvait bien se passer avant ou après ces « bouts d'histoires » explique l'artiste avant de souligner d'un trait assuré « Ce n'est pas ma vision du monde ». Voilà qui est dit.

• **Arnaud Guilhem**

L'EXPO

**du vendredi 4 au
dimanche 27 octobre**

Galerie du château de l'Étang

Ouverture

du mardi au vendredi de 14h à 17h
samedi et dimanche (en présence de l'artiste) de 14h à 17h30

Entrée libre.

Fermé le lundi.

Tél. 02 38 80 35 61

VERNISSAGE

le Jeudi 3 octobre
- à partir de 18h -

Tailler sa route

À 19 ans, Enguerran James est étudiant en deuxième année de BTS Maintenance des véhicules, option véhicules de transport routier, au lycée Maréchal Leclerc-de Hautecloque de Saint-Jean-de-La-Ruelle.

Un choix de formation mûrement réfléchi, avec pour objectif de devenir à terme responsable d'une concession automobile.

Rien ou presque ne prédestinait Enguerran James à postuler pour un BTS Maintenance des véhicules, option véhicules de transport.

Au préalable, il a obtenu un bac S, qui lui ouvrait en toute logique les portes des filières scientifiques. « J'ai songé à une fac de médecine » confie-t-il. « Puis je me suis totalement réorienté parce que je voulais faire ce qui me plaît, tout en étant sûr d'avoir du travail à la fin ». Un choix qui a quelque peu dérouté ses parents. La mécanique et les voitures ? « C'est une passion. J'ai fait ma première vidange à 8 ans. Je collectionne comme mon père des voitures anciennes, des sportives pour ma part. Ce que j'aime dans la mécanique, c'est d'en faire et de voir un truc qu'on a réussi à faire marcher ».

De la maintenance des véhicules de transport, l'option qu'il a choisie, à celle des voitures de particuliers, il y a pourtant un monde. « La mécanique générale poids lourds ouvre beaucoup plus de portes (motos, quads...) que la mécanique auto. Mon choix pour ce BTS est venu en discutant avec des professeurs et des professionnels. Et puis je me suis renseigné par moi-même. Il n'y a que 4 lycées en France qui le proposent et le nombre de places est limité. C'est très fermé ». Outre des matières générales, ce cursus comporte des matières professionnelles « on démonte, on répare, on remonte la pièce. C'est de la vraie mécanique. On fait aussi de l'électronique. Il manque plus de 2 000 mécaniciens poids lourds en France.

Je recommande ce BTS. Il est d'autant plus recherché que la technologie évolue ».

Une transmission assurée

Actuellement en deuxième année de BTS, Enguerran se projette d'ores et déjà. Car il ne compte pas s'arrêter en si bonne route. « Après le BTS, je voudrais faire une école de commerce liée au secteur automobile au Mans. Cela n'existe pas pour les poids lourds. À terme, je souhaiterais ouvrir une concession de voitures et être directeur de site ». Notre interlocuteur qui a la tête sur les épaules et les pieds sur terre ne lézarde pas : il compte déjà se rendre aux journées portes ouvertes de l'école de commerce. Entre-temps, grâce à son BAFA (Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur), il intervient en tant qu'animateur vacataire auprès des services de la Ville. Après 6 mois à la base de la Caillerette, dans le cadre de l'aide aux devoirs, il a retrouvé le Club Méca, une structure qu'il connaît fort bien. « Je l'ai fréquentée assidûment de 14 à 16 ans. Les animateurs m'ont transmis beaucoup de choses. J'y ai appris à souder, à bricoler, à recycler, à fabriquer. C'est désormais à mon tour de transmettre aux jeunes. Je participe et j'encadre leurs activités au rythme de 5 à 10 heures hebdomadaires. Le BTS me laisse pas mal de temps libre ». Et durant le reste de son temps libre, Enguerran, qui se déclare confiant pour son avenir, fait de la mécanique chez lui ou s'adonne à sa discipline préférée : le moto-cross. Chassez le naturel !

• Arnaud Guilhem



> POUR TOUS RENSEIGNEMENTS <
Contacter le PIJ de Saran : 02 38 80 34 12

BON À SAVOIR

BTS Maintenance des véhicules option B véhicules de transport routier

Le ou la titulaire du brevet de technicien(ne) supérieur(e) de maintenance des véhicules exerce tout ou partie des activités suivantes : effectuer un diagnostic complexe, réaliser les opérations de maintenance et de réparation complexes, organiser la maintenance, assurer la relation client.

Diverses compétences mobilisées :

- Techniques dans différents aspects de la maintenance
- En organisation et en gestion
- En informatique à des fins de communication et d'exploitation des logiciels spécialisés
- En communication interne (travail d'équipe) et externe (relation avec la clientèle, plate forme d'assistance technique)

Le ou la professionnel(le) veille au respect de la réglementation aussi bien technique qu'environnementale et à la qualité du service après-vente.

Poursuite d'études :

Le BTS est un diplôme conçu pour une insertion professionnelle. Cependant, avec un bon dossier ou une mention à l'examen, il est possible de poursuivre en licence professionnelle dans les secteurs de la production industrielle ou de la maintenance, en classe préparatoire ATS pour entrer dans une école d'ingénieur ou en école professionnelle du commerce des réseaux de l'automobile (EPCRA).

Liens utiles :

<http://www.lycee-marechal-leclerc.com/bts-maintenance-vehicules-option-vehicules-de-transport-routier/>

<http://www.onisep.fr/Ressources/Univers-Formation/Formations/Post-bac/BTS-Maintenance-des-vehicules-option-B-vehicules-de-transport-routier>



Parents, ceci vous concerne !

POUR RAPPEL : inscription annuelle et réservations obligatoires

Pour des raisons de sécurité, d'encadrement et d'organisation, tout enfant non inscrit (pour rappel : 1 inscription annuelle obligatoire) et aux présences journalières non réservées aux prestations citées ci-dessous ne pourra être accueilli.

Les prestations	Les délais de réservation
Les accueils périscolaires du matin et du soir	> 7 jours avant le jour souhaité
Le temps de restauration scolaire	> 21 jours avant le jour souhaité <u>Annulation</u> possible 7 jours avant le jour souhaité.
Les centres de loisirs (mercredi et vacances scolaires)	> Mercredi- 6 semaines avant le mercredi souhaité > Vacances scolaires- 6 semaines avant le 1er jour de la période souhaitée
Les séjours au domaine du Grand et les stages sportifs (durant les vacances scolaires sauf Noël)	> 3 semaines avant le 1er jour de la période souhaitée

CLUBS ADOS ET RELAIS DE QUARTIER

L'adhésion jeunesse est indispensable. Elle s'adresse aux jeunes Saranais fréquentant ces structures et permet d'accéder aux activités proposées par le service jeunesse (gratuites pour certaines, tarifées pour d'autres mais avec participation de la ville). Elle est disponible dans les différents relais et au Point Information jeunesse - PIJ, **valable 1 an au prix de 10€ pour l'année en cours.**

**ATTENTION - Vacances de la Toussaint...
Les dernières possibilités d'inscription**

- Stages sportifs du 28 au 31 octobre (fermeture le 01/11/19), thématiques « multisports et fitness kid »
- > **réservation avant le 5/10/19**
- Centres de loisirs et séjour au Grand Liot
- > **réservations clôturées.**

LES PROCHAINES ÉCHEANCES À NE PAS MANQUER

Les mercredis centres de loisirs (6 semaines avant le mercredi choisi) (exemples : pour le mercredi 13/11, réservation jusqu'au 2/10, pour le mercredi 20/11, réservation jusqu'au 9/10...)

Les vacances de Noël 2019 en centres de loisirs uniquement jusqu'au 8 novembre 2019

L'AGENDA ENFANCE-JEUNESSE-

« **information BAFA- Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur** » pour les jeunes Saranais à partir de 16 ans le mardi 22 octobre de 14h à 17h au Point Information Jeunesse-PIJ (rencontres et échanges avec des animateurs professionnels, visites des centres de loisirs de la ville...).

Sur inscription au 02 38 80 34 12

PLUS D'INFORMATIONS :

Secrétariat de la Direction Éducation et Loisirs (DEL)
02 38 80 34 18



L'origine des viandes bovines sera indiquée dans le restaurant le jour de la consommation. Vous pouvez également consulter les menus sur le site de la Ville : www.ville-saran.fr



Restauration municipale Octobre

MENU VÉGÉTARIEN

LUNDI 30 SEPTEMBRE

Salade iceberg
Riz bio cuisiné aux légumes et œufs
Petit moulé
Mousse au chocolat

MARDI 1^{ER} OCTOBRE

Chou rouge
Sauté de bœuf sauce tomate
Blé bio
Yaourt nature bio
Pomme bio

MERCREDI 2 OCTOBRE

Tomates et concombres vinaigrette
Rôti de porc (rôti de dinde)
Pommes de terre paysannes (oignons, champignons)
Semoule au lait vanille maison

JEUDI 3 OCTOBRE

Piémontaise au saumon
Cuisse de poulet bio
Épinards béchamel
Camembert
Poire

VENDREDI 4 OCTOBRE

Lentilles vertes locales en vinaigrette
Filet de colin pané
Haricots verts
Crème dessert vanille

LUNDI 7 OCTOBRE

Pommes de terre à l'estragon
Aiguillettes de poulet sauce crème potimarron
Chou-fleur
Gouda bio
Kaki

MARDI 8 OCTOBRE

Tabolé à la semoule bio
Filet de saumon à l'aneth
Gratin de courge
Kiri chèvre
Banane

MERCREDI 9 OCTOBRE

Salade feuille de chêne
Bœuf à la bolognaise
Spaghetti et courge
Spaghetti, emmental râpé
Fromage blanc confiture

JEUDI 10 OCTOBRE

Céleri rémoulade
Sauté de veau à la sauge
Petits pois carottes
Kidiboo
Gâteau au potiron

MENU VÉGÉTARIEN

VENDREDI 11 OCTOBRE

Potage butternut aux noix
Omelette
Gnocchis sauce crème de ciboulette
Petits Suisses naturels
Raisin

MENU VÉGÉTARIEN

LUNDI 14 OCTOBRE

Macédoine
Boulettes végétariennes (lentilles, sarrasin, blé, légumes)
Brocolis
Emmental
Compote bio

MARDI 15 OCTOBRE

Chou blanc vinaigrette
Rôti de bœuf froid
Frites
Yaourt aromatisé bio

MERCREDI 16 OCTOBRE

Salade de quinoa aux légumes
Cabillaud à la cardamome
Duo de carottes rondelles
Fromage blanc nature
Pomme bio

JEUDI 17 OCTOBRE

Tarte au fromage
Sauté de dinde aux marrons
Haricots beurre
Vache qui rit bio
Poire

VENDREDI 18 OCTOBRE

Pamplemousse
Choucroute
Pommes de terre
P'tit fruité
Flan vanille
nappé caramel

LUNDI 21 OCTOBRE

Terrine de poulet printanière
Garniture au poisson, crevettes et fruits de mer
Riz bio
Saint-Paulin bio
Kiwi

MARDI 22 OCTOBRE

Batavia
Navarin d'agneau
Macaroni bio
Petits suisses aromatisés

MENU VÉGÉTARIEN

MERCREDI 23 OCTOBRE

Guacamole
Parmentier de lentilles (locales)
Chanteneige
Crème dessert chocolat

JEUDI 24 OCTOBRE

Carottes râpées
Poisson frais
Haricots verts
Babybel bio
Tarte aux pommes

VENDREDI 25 OCTOBRE

Salade verdurette (papillons, asperges, petits pois, pois gourmands)
Rôti de dinde
Épinards béchamel
Yaourt nature bio
Kaki



LUTTE CONTRE L'EXCISION

Carnet de Voyage SOLIDAIRE

Du 6 au 17 août, les jeunes du Club ados du Bourg, ont mené aux Canaries (Espagne) de nombreuses actions pour dénoncer les Mutilations génitales féminines (MGF). Le séjour culturel et solidaire « Partir pour grandir » a permis de sensibiliser la population locale à la gravité et l'injustice de ces pratiques d'un autre âge.

La délégation saranaise a rempli sa mission. Les jeunes ambassadeurs de la lutte contre l'excision ont durant leur séjour multiplié les actions, sensibilisé et informé la population. Et porté avec conviction ce projet citoyen de solidarité internationale. Le groupe constitué de onze jeunes de 16 à 20 ans (7 garçons, 4 filles), était encadré par deux animateurs ainsi qu'une animatrice traductrice. Leur présence à Fuerteventura, l'une des îles de l'archipel des Canaries, n'était pas fortuite. Située au large de la côte nord-ouest de l'Afrique elle abrite en effet un centre majeur d'accueil de migrants. « L'objectif a été atteint, explique **Nafissa Morin, responsable de la structure**. Les jeunes ont tous été investis et mobilisés. Ce projet a montré que l'on peut sensibiliser, transmettre. C'est quelque chose qui va rester pour la vie dans les bagages des jeunes. Le public local a parfois été heurté car là-bas c'est un sujet tabou et difficile ».

Conférences, témoignages et médias

Le groupe saranaise a été pris en charge à Fuerteventura par Dimbe, association locale pour les femmes, qui lutte contre les excisions. Leur action a également été menée en relation avec l'association interculturelle Rais del pueblo

(Les Racines du peuple). Les deux conférences ont été les temps forts du séjour. Le 9 août à la Maison de la culture et le 12, à l'hôpital, lors de la Journée internationale de la jeunesse. La première s'est tenue à Corralejo. Table ronde, témoignages, débats, échanges avec le public, ont rythmé la rencontre. La seconde conférence a eu lieu à l'hôpital Puerto del Rosario, la capitale de l'île. De nombreux professionnels de la santé étaient présents ainsi que le planning familial, une infirmière scolaire, des travailleurs sociaux, une association féminine fortement impliquée...

À souligner que lors de chaque rendez-vous tous les jeunes Saranais ont lu leur slam, traduit en espagnol. Ils arboraient également le T-shirt portant l'inscription : « Club ados du Bourg. Non à l'excision. Anéantissons les barrières du tabou ».

Les médias locaux, conscients de l'intérêt du sujet, ont suivi l'évènement. C'est tout d'abord sur les ondes de Radio Sintonia le 8 août que les responsables, les jeunes Saranais et les associations locales ont expliqué leurs démarches et actions. Sira, 16 ans, lisant un slam à l'antenne. La conférence du 9 août a été couverte par la chaîne TV Canarias. Le reportage télé a été





CONFÉRENCE HÔPITAL ROSARIA



diffusé sur les sept îles de l'archipel et passera probablement sur le réseau national espagnol. La presse écrite était aussi présente. Cette action originale de solidarité internationale a fait l'objet d'un grand article dans Pueblo, le journal local.

La greffe a pris

Les jeunes Saranais qui se sont impliqués depuis la conception du projet ont vécu pleinement cette belle aventure. « Je me suis sentie militante de la cause, dit **Ramata, 17 ans**. Il y a eu beaucoup d'émotions, une vie de groupe assez forte. Je suis restée en contact avec des jeunes de l'île ». Pour **Fatou, 17 ans** : « Je suis fière d'être allée là-bas et d'avoir aidé à la lutte. C'était intense ».

L'équipe d'animation dresse un premier bilan très positif. « Ce séjour est l'aboutissement du projet, explique **Sébastien Lorence, animateur**. Il a permis de faire connaître toutes ces luttes. Ce n'est pas évident car comme occidentaux nous avons un regard assez éloigné de tout cela. On a donné beaucoup d'espoir, semé une graine. La venue des jeunes Saranais a répondu totalement aux attentes de l'association qui nous a accueillis ».

Nafissa Morin poursuit : « Des Français qui viennent jusque chez eux pour parler d'un sujet sensible, ça a été un déclic. Ça a donné envie à **Hawa Touré, la présidente de l'association Dimbe**, de créer un mouvement européen de jeunes, d'y associer d'autres associations concer-

ACTION JEUNESSE #13

nées par le sujet. Le travail va être poursuivi sur place par des personnalités locales »

Les jeunes ambassadeurs saranais ont également porté la bonne parole sur un marché local et été en contact avec deux ONG : Avenfuer, qui s'occupe de la sauvegarde des tortues de mer et Limpiaventura qui mène une action militante pour la dépollution. Le dimanche 11 août, en compagnie de trois associations de protection de la nature, les jeunes ont participé au nettoyage de la plage de Cofete. Ils ont recueilli 35 kg de déchets.

Restitution au TTN en février

Les participants ont également vécu des moments conviviaux, pédagogiques ou encore de détente. Les ados ont ainsi participé à la fête d'accueil donnée en leur honneur, suivi un atelier cuisine, effectué la visite d'une fromagerie. Découverte d'îles, activités aquatiques, sorties tortues, plages... était aussi au programme. Rappelons que ce projet fort a vu le jour grâce à la participation de nombreux partenaires : la Mairie, la Caf, Jeunesse et Sports, la Région, la Mutuelle France Unie, l'ONG EquiPop, association française pour les droits et la santé des femmes... La restitution au public de ces dix jours fructueux ainsi que le bilan du projet auront lieu en février au Théâtre municipal.

• Clément Jacquet



NON À L'EXCISION !

Anéantissons les barrières du tabou



SORTIE CULTURELLE SUR L'ÎLE VOLCANIQUE DE FUERTEVENTURA



1^{RE} ACTION AVEC UNE AS- SOCIATION CULTURELLE PUEBLO DEL RAÍS



Octobre 2019

Mercredi 2 octobre

LA BESTIOLERIE

Musée vivant en plein air
> PARC DU CHÂTEAU DE L'ÉTANG
> DE 14H À 18H (TOUT PUBLIC).

Les jeudis 3, 10, 17, 24 et 31 octobre

BILLARD

Tournoi Vétérans « René Itzkovitz » organisé par l'Usm Saran Billard
> SALLE JACQUES-BREL
> DE 9H À 12H.



Du 4 au 27 octobre

Exposition

PEINTURES DE JEAN BAILLY

> GALERIE DU CHÂTEAU DE L'ÉTANG
02 38 80 35 61
CHATEAU.ETANG@VILLE-SARAN.FR
> DU MARDI AU VENDREDI DE 14H À 17H
> SAMEDI ET DIMANCHE DE 14H À 17H30
(EN PRÉSENCE DE L'ARTISTE)
> FERMÉ LE LUNDI
> ENTRÉE LIBRE.

Vendredi 4 octobre

PASTELS

Stage adulte proposé par la MLC
> DE 9H À 13H.
> 240, ALLÉE JACQUES-BREL
> RENSEIGNEMENTS 02 38 72 29 25
MLC45SARAN@GMAIL.COM



REMISE À NIVEAU PSC1

Organisée par les Secouristes de la Croix Blanche française

> DE 20H À 22H30.
> SALLE DU LAC
> RENSEIGNEMENT 06 30 65 54 84 OU
HTTP://CROIXBLANCHE45.CHEZ-ALICE.FR.

HANDBALL PROLIGUE

Saran reçoit Billère

> À 20H30.
> HALLE DES SPORTS JACQUES-MAZZUCA

Samedi 5 octobre

LES ÉLUS À VOTRE

RENCONTRE, autour d'un petit-déjeuner

> ALLÉE DU SÉQUOIA
> DE 10H À 12H.

Samedi 5 octobre

REMISE À NIVEAU PSC1

Organisée par les Secouristes de la Croix Blanche française

> SALLE DU LAC
> DE 8H À 18H.
> RENSEIGNEMENT 06 30 65 54 84 OU
HTTP://CROIXBLANCHE45.CHEZ-ALICE.FR.

PASTELS

Stage adulte proposé par la MLC

> DE 9H À 13H.
> 240, ALLÉE JACQUES-BREL
> RENSEIGNEMENTS 02 38 72 29 25
MLC45SARAN@GMAIL.COM

GOÛT THÉ NUMÉRIQUE

(échange autour d'une sélection d'applications)

> MÉDIATHÈQUE
> DE 14H À 16H
> GRATUIT, SUR INSCRIPTION, ADULTES ET JEUNES
> À PARTIR DE 16 ANS.



CONCERT DE TROMAD

> THÉÂTRE MUNICIPAL,
144 ANCIENNE ROUTE DE CHARTRES
> À 20H30
> GRATUIT
> RÉSERVATIONS 02 38 80 34 19.

HANDBALL N3

Saran Loiret Handball reçoit Niort

> À 19H.
> HALLE DES SPORTS JACQUES-MAZZUCA

Dimanche 6 octobre

ATHLÉTISME

Challenge national des Ligues à la Marche

> STADE COLETTE-BESSON
> DE 8H À 16H.

SCULPTURE SUR TERRE

Stage adulte proposé par la MLC

> DE 9H À 13H.
> 240, ALLÉE JACQUES-BREL
> RENSEIGNEMENTS 02 38 72 29 25
MLC45SARAN@GMAIL.COM

ATELIER ZUMBA

Stage proposé par Art's Danse

> GYMNASÉ GUY-VERGRACHT
> DE 10H30 À 11H30
> RENSEIGNEMENTS 06 81 26 56 32 OU
ARTSDANSE.SARAN@GMAIL.COM



BASKET N3 (F)

L'Usm Saran Basket reçoit US Le Poinçonnet

> GYMNASÉ GUY-VERGRACHT
> À 15H30.

Lundi 7 octobre

SCRAPBOOKING

> DE 13H À 16H30 OU DE 20H À 23H.
STAGE ADULTE PROPOSÉ PAR LA MLC
> 240, ALLÉE JACQUES-BREL
> RENSEIGNEMENTS 02 38 72 29 25
MLC45SARAN@GMAIL.COM

Mardi 8 octobre

LA PAPOTE DU MARDI

> MÉDIATHÈQUE - LA BOÎTE
> À 18H,
> ENTRÉE LIBRE, ADULTES.



THÉÂTRE DE LA TÊTE NOIRE

Théâtre « WAPITI WAVES »

> THÉÂTRE MUNICIPAL,
144 ANCIENNE ROUTE DE CHARTRES
> À 20H30.
> RENSEIGNEMENTS 02 38 73 02 00 OU
WWW.THEATRE-TETE-NOIRE.COM.

Mercredi 9 octobre

FÊTE DE LA SCIENCE

« Tout en mouvement ! », exposition scientifique interactive

> SALLE DES FÊTES
> DE 9H À 12H ET DE 14H À 18H.
> ACCESSIBLE DÈS 5 ANS,
> RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS
02 38 80 34 19.

THÉÂTRE DE LA TÊTE NOIRE

Jeudi 10 octobre

Théâtre « WAPITI WAVES »

> THÉÂTRE MUNICIPAL,
144 ANCIENNE ROUTE DE CHARTRES
> À 20H30.
> RENSEIGNEMENTS 02 38 73 02 00 OU
WWW.THEATRE-TETE-NOIRE.COM.

Vendredi 11 octobre

CONFÉRENCE

« LEARN & KIFF »

L'apprentissage des cultures du monde par Alice Vitoux et Stéphane Kersulec »

> MÉDIATHÈQUE - LA BOÎTE
> À 19H.
> GRATUIT, ENTRÉE LIBRE.

THÉÂTRE DE LA TÊTE NOIRE

Théâtre « WAPITI WAVES »

> THÉÂTRE MUNICIPAL,
144 ANCIENNE ROUTE DE CHARTRES
> À 20H30.
> RENSEIGNEMENTS 02 38 73 02 00 OU
WWW.THEATRE-TETE-NOIRE.COM.

Samedi 12 octobre

FÊTE DE LA SCIENCE

« Tout en mouvement ! », exposition scientifique interactive

> SALLE DES FÊTES
> DE 10H À 12H ET DE 14H À 18H.
> ACCESSIBLE DÈS 5 ANS, RENSEIGNEMENTS
ET INSCRIPTIONS 02 38 80 34 19.

Samedi 12 octobre

DANSE

AFRO-CONTEMPORAIN

Stage proposés par Art's Danse

> ÉCOLE MUNICIPALE DE DANSE
> DE 10H À 13H30.

Samedi 12 octobre
STAGE DANSE LIBRE ET ATELIER CLOWN proposés par Art's Danse
 > ÉCOLE MUNICIPALE DE DANSE DE 14H À 19H.
 > RENSEIGNEMENTS 06 81 26 56 32 OU ARTSDANSE.SARAN@GMAIL.COM

LECTURES, DE BOUCHE-À-OREILLE... VOYAGEUSES.
 > MÉDIATHÈQUE À 10H30.
 > ENTRÉE LIBRE, ADULTES ET JEUNES
 > À PARTIR DE 13 ANS.

« **CONTES D'HALLOWEEN** »
 Stage enfants proposé par la MLC
 > DE 14H À 17H.
 > 240, ALLÉE JACQUES-BREL
 > RENSEIGNEMENTS 02 38 72 29 25 / MLC-45SARAN@GMAIL.COM

THÉÂTRE DE LA TÊTE NOIRE

Théâtre « **WAPITI WAVES** »
 > THÉÂTRE MUNICIPAL,
 144 ANCIENNE ROUTÉ DE CHARTRES
 > À 20H30.
 > RENSEIGNEMENTS 02 38 73 02 00 OU WWW.THEATRE-TETE-NOIRE.COM.

Samedi 12 octobre
LES ÉLUS À VOTRE RENCONTRE
 > SALLE LUCIEN-BARBIER
 > DE 10H À 12H.

Dimanche 13 octobre
JOURNÉE « BIEN VIVRE SON CORPS », en présence des professionnels de santé de Saran, du Pôle santé Oréliance, des praticiens et techniciens complémentaires. (Parcours santé animé ; Conférence « Comprendre et vivre son corps autrement » ; Stands et démonstration : Tai-chi, yoga, gymnastique, pilates, renforcement musculaire, basket santé). Voir le programme p.22.
 > GYMNASSE JEAN-MOULIN
 > À PARTIR DE 9H.

Dimanche 13 octobre
STAGE ZUMBA
 Stage proposé par Art's Danse
 > GYMNASSE GUY-VERGRACHT
 > DE 10H30 À 11H30.
 > RENSEIGNEMENTS 06 81 26 56 32 OU ARTSDANSE.SARAN@GMAIL.COM

YOGA DU RIRE
 Stage adulte proposé par la MLC
 > DE 11H À 12H.
 > 240, ALLÉE JACQUES-BREL
 > RENSEIGNEMENTS 02 38 72 29 25 / MLC45SARAN@GMAIL.COM



Dimanche 13 octobre
STAGE DANSE LIBRE ET ATELIER CLOWN
 Stage proposé par Art's Danse
 > ÉCOLE MUNICIPALE DE DANSE
 > DE 10H À 17H.
 > RENSEIGNEMENTS 06 81 26 56 32 OU ARTSDANSE.SARAN@GMAIL.COM

Mercredi 16 octobre
HISTOIRES POUR LES PETITES OREILLES
 (pour les 0 à 3 ans)
 > MÉDIATHÈQUE - LA BOÎTE
 > À 10H ET 11H.
 > GRATUIT, SUR RÉSERVATION.



RENCONTRE avec l'auteure Léonor de Recondo, à l'occasion de la parution de son dernier roman « Manifesto »
 > MÉDIATHÈQUE - LA BOÎTE
 > À 18H.
 > ADULTES, ENTRÉE LIBRE DANS LA LIMITE DES PLACES DISPONIBLES.

Vendredi 18 octobre
SLAM Atelier d'écriture et scène ouverte, animé par Sadou Mané
 > MÉDIATHÈQUE
 > À 18H ET 19H30.
 > GRATUIT, SUR INSCRIPTION POUR L'ATELIER ; ENTRÉE LIBRE POUR LA SCÈNE OUVERTE.



HANDBALL PROLIGUE
 Saran reçoit Nancy
 > HALLE DES SPORTS JACQUES-MAZZUCA
 > À 20H30.

Vendredi 18 octobre
CONSEIL MUNICIPAL
 > MAIRIE
 > À 19H.

Samedi 19 octobre
HISTOIRES POUR LES PETITES OREILLES
 (pour les 0 à 3 ans)
 > MÉDIATHÈQUE - LA BOÎTE
 > À 10H ET 11H.
 > GRATUIT, SUR RÉSERVATION.

THÉÂTRE DE LA TÊTE NOIRE
 Théâtre « **AH ! ERNESTO** »
 > THÉÂTRE MUNICIPAL,
 144 ANCIENNE ROUTÉ DE CHARTRES
 > À 17H.
 > RENSEIGNEMENTS 02 38 73 02 00 OU WWW.THEATRE-TETE-NOIRE.COM.

FOOTBALL N3
 Saran reçoit Orléans Loiret US
 > TERRAIN D'HONNEUR JACQUES-MAZZUCA
 > À 15H.



Du 21 au 25 octobre
STAGES SPORTIFS (multisports, handball, football), proposés par le service municipal des Sports
 > HALLE DES SPORTS JACQUES-MAZZUCA
 > À PARTIR DE 8H30.

Mardi 22 octobre
 Spectacle « **TILOU, TILOU** »
 > MÉDIATHÈQUE - LA BOÎTE
 > À 15H.
 > À PARTIR DE 6 ANS, GRATUIT,
 > SUR RÉSERVATION.

RÉUNION PUBLIQUE
 sur le déploiement de la fibre
 > SALLES DES FÊTES À 18H30

Jeudi 24 octobre
REPAS DE L'AMITIÉ, organisé par le club des Jeunes d'antan
 > SALLE DES FÊTES
 > À 12H
 > RENSEIGNEMENTS 06 37 16 25 84

Vendange 25 octobre
VENDREDI CINÉ
 > MÉDIATHÈQUE - LA BOÎTE
 > À 15H.
 > GRATUIT, SUR RÉSERVATION.

Samedi 26 octobre
P'TIT DÉJ MUSICAL
 > MÉDIATHÈQUE - LA BOÎTE
 > À 11H.
 > ENTRÉE LIBRE, ADOS-ADULTES

LOTO organisé par l'Usm Saran Football
 > SALLE DES FÊTES À 20H.

Dimanche 27 octobre
LOTO organisé par l'Usm Saran Football
 > SALLE DES FÊTES À 14H.

BASKET N3 (F)
 L'Usm Saran Basket reçoit Angers
 > GYMNASSE GUY-VERGRACHT À 15H30.

Du 28 au 31 octobre
STAGES SPORTIFS (multisports, Fitness kid), proposés par le service municipal des Sports
 > HALLE DES SPORTS JACQUES-MAZZUCA
 > À PARTIR DE 8H30.

Mercredi 30 octobre
ANIMATION HALLOWEEN
 > JARDIN PARTICIPATIF DES CHIMOUTONS, AU BOUT DE L'ALLÉE JEAN-MERMOZ
 > À PARTIR DE 15H.

MERCREDI 30 OCTOBRE
BOUH NIGHT

La Médiathèque ouvre ses portes en nocturne pour les plus courageux...

Spectacle « Même pas peur ! »
 > À 20H30.
 > À PARTIR DE 7 ANS
 > GRATUIT, SUR RÉSERVATION.

Atelier Jeux vidéo
 > À 20H30 ET 21H45.
 > À PARTIR DE 18 ANS, GRATUIT
 > SUR RÉSERVATION.

Bouh-Bouh Quiz
 > À 21H45.
 > ADOS ET ADULTES.

Atelier Maquillage...
 Sanguinolent
 > À 21H45
 > À PARTIR DE 8 ANS.

Lectures
 > À 21H45
 > À PARTIR DE 8 ANS.



Un pas de plus en matière d'accessibilité

De longue date, les services municipaux œuvrent à rendre Saran plus accessible aux personnes en situation de handicap et à mobilité réduite. Un travail mené en lien avec les familles, acteurs associatifs et représentants des structures présentes sur la commune, qui chaque année se concrétise et fait progresser la Ville.

À Saran l'accessibilité n'est pas un vain mot. Comme en témoigne la toute récente mise en accessibilité du pas de tir de l'Asfas Tir à l'arc, dans l'enceinte du parc municipal des sports Roland-Rabartin, avec la création d'un cheminement PMR en béton depuis la partie sud de la rue Maurice-Claret. Des travaux menés cet été pour un montant de 65 000 euros. Au-delà de cette intervention, la Ville réalise chaque année un programme d'aménagements destinés à favoriser les déplacements et à simplifier la vie de tous les saranais. « L'ensemble des services municipaux a intégré la dimension accessibilité et handicap dans son travail. Nous y sommes vraiment attentifs » souligne **Béatrice Maridet, responsable du service Logement et Handicap**. En ce sens, la Commission communale d'accessibilité de mai dernier a dressé le bilan des travaux effectués au titre de 2018 dans le cadre des Ad'AP (Agendas d'accessibilité programmée). Ces aménagements ont concerné le centre de loisirs Marcel-Pagnol (mise aux normes des sanitaires et des équipements électriques), la maternelle du Chêne-Maillard (mise aux normes des équipements) et l'école élémentaire (mise aux normes des équipements et sanitaires), la Maison des loisirs et de la culture (mise aux normes des équipements), mais aussi les annexes du château de l'Étang (création de sanitaires PMR) ou encore le gymnase Guy-Vergracht (pose de dalles podotactiles et nez de marches). Soit un montant total de 30 593 euros, auquel il convient d'ajouter les travaux de voirie effectués, une compétence désormais transférée à Orléans-Métropole.

Des aménagements programmés

Au titre de 2019, les projets en cours de réalisation ou à réaliser dans le cadre des Ad'AP se chiffrent pour la Ville à 107 466 euros. Cette enveloppe conséquente est consacrée à de nombreux travaux et aménagements réalisés en régie ou par des entreprises, et supervisés



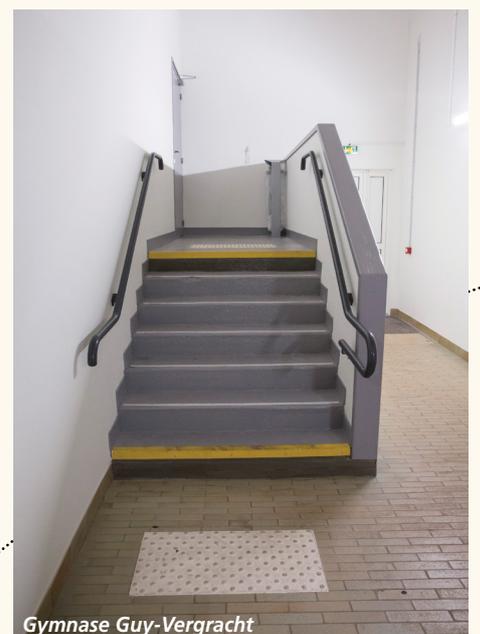
Sanitaires PMR aux annexes du Château

par les services techniques municipaux. Outre le Point info jeunesse, la mairie, la halle des sports Jacques-Mazucca, le stade Colette-Besson et l'École municipale de musique, l'accent est mis particulièrement cette année sur l'accessibilité des tennis couverts, des structures municipales de la jeunesse et de l'École municipale de danse.

Si ces interventions contribuent à leur pleine mesure à une meilleure accessibilité, et notamment pour les personnes en situation de handicap et à mobilité réduite, des préoccupations subsistent par ailleurs, comme l'accès aux soins, la garde d'enfants en situation de handicap et autres soucis du quotidien. « La Commission communale d'accessibilité nous permet d'échanger sur ces différents sujets » précise Béatrice Maridet qui œuvre en tant qu'interface avec l'administration. « Être à l'écoute des familles, des parents, nous permet d'être au plus près de leurs préoccupations, de tisser des liens, des partenariats, même si on ne peut pas tout faire. Si des Saranais ont des interrogations ou des projets, qu'ils n'hésitent pas à nous contacter ».

Enfants, femmes enceintes, personnes âgées, personnes en situation de handicap, même ponctuel, l'accessibilité concerne tout un chacun. On ne le rappellera jamais assez.

• **Arnaud Guilhem**



Gymnase Guy-Vergracht

Ville de Saran
Service Logement et Handicap
Béatrice Maridet
Tél. : 02 38 80 34 02

HEP, TAXI CROIX !

L'enseigne de Jérôme Croix effectue l'essentiel de ses courses auprès des établissements de santé et de soins.



L'entreprise fait partie des sept sociétés de taxi que compte la commune. Créée il y a neuf ans et dotée d'une flotte de trois véhicules, elle a à sa tête Jérôme Croix, 40 ans. Après avoir travaillé dans le transport, il a dans le cadre d'une formation professionnelle, passé son permis taxi, acheté une licence et fondé son enseigne. « J'ai toujours voulu travailler dans le transport, explique-t-il. J'aime conduire. J'ai passé tous mes permis que ce soit à l'armée (Ndlr : où il fut maître chien) ou dans le civil. Je voulais faire taxi, mais à mon compte ». Disposant de l'agrément de la Sécurité sociale, Taxi Croix enregistre 90 % de sa clientèle auprès du public qui fréquente les structures comme les centres de soins, hôpitaux, Ehpad, maisons de cure, le Foyer Georges-Brassens ou Oréliance. Dans ce dernier cas il peut s'agir de sortie de dialyse, chimiothérapie, radiothérapie... Son principal secteur d'activité est Saran mais il travaille, avec ses deux employés, dans toute l'agglomération, le Loiret et même au-delà selon les courses. « J'ai une clientèle fidèle avec pas mal d'habités, poursuit le chef d'entreprise. Je

vois avant tout le service client. Je veux le sourire à la fin de la course. J'adore mon métier ».

Défendre le service rendu et les prix

Quand on lui demande les qualités requises pour exercer cette profession, Jérôme met en avant : « La prestation du service rendu. Savoir aider les gens par exemple pour les bagages. La gentillesse, la souplesse, l'écoute, savoir s'adapter, et la patience ». Tout en soulignant qu'il s'agit d'un métier où la disponibilité est reine et qu'il ne faut pas compter ses heures. Pour créer sa petite entreprise, Jérôme Croix a bénéficié de l'Accre (Aide aux créateurs et repreneurs d'entreprise) et a eu recours à l'emprunt. Il a suivi le stage dispensé par la Chambre des métiers pour le fonctionnement et l'environnement d'une société (gestion, administration, comptabilité...). Pour se faire connaître il a d'abord fait appel à la publicité, sans trop de résultat. C'est plutôt grâce au bouche-à-oreille qu'il s'est constitué une clientèle. Il invite d'ailleurs à consulter les appréciations laissées par ses

clients sur les Pages jaunes. Son affaire marchant bien il a pu racheter en 2016 une société en liquidation judiciaire. Homme de conviction et d'engagement, Jérôme a été responsable d'un syndicat de taxis. Il y a notamment milité pour le gel des prix afin de permettre au plus grand nombre d'accéder aux courses. L'actualité de Taxi Croix : le passage prochain en Sarl.

• Clément Jacquet

TAXI CROIX EN BREF

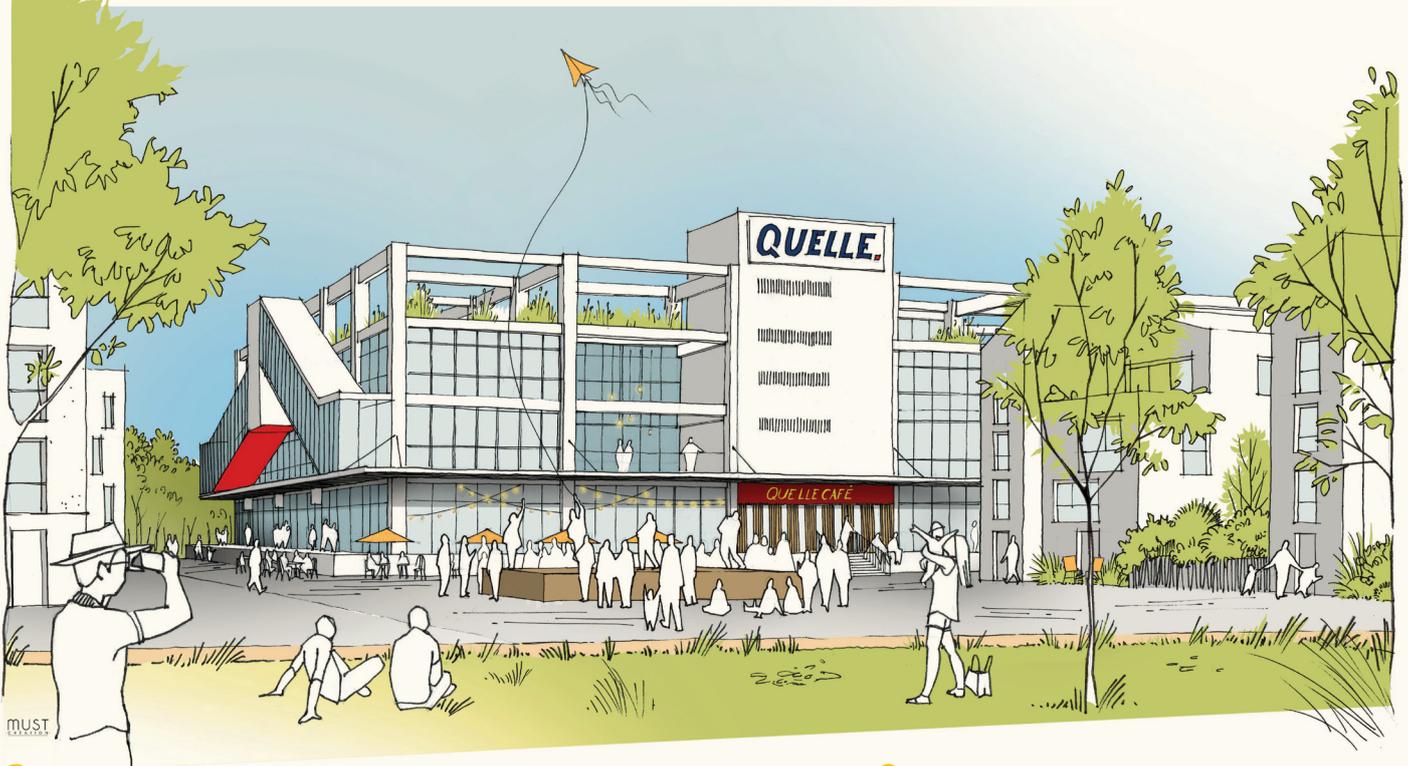
Statut social : Entreprise Unipersonnelle à responsabilité limitée (EURL)

Création : 2010

Taxi agréé par la Sécurité sociale

Tel : 06 17 32 95 69

Courriel : zincou251178@live.fr



Le projet de la « friche Quelle » dévoilé

108 millions d'euros vont être consacrés à la réhabilitation du site par le groupe Réalités à horizon 2025. Une première réunion publique d'information a permis aux saranais d'en découvrir les grandes lignes et de faire part de leurs réserves et interrogations.

Après plusieurs initiatives avortées, la réhabilitation de l'ancienne « friche Quelle » semble être aujourd'hui en bonne voie. Cédé le 12 juillet dernier par Orléans Métropole pour 9,6 millions d'euros au groupe Réalités, ce site de 7 ha fait l'objet d'un projet global d'aménagement. Un chantier dont le premier coup de pioche devrait être donné d'ici deux ans, les études préalables et formalités réglementaires effectuées. Les 2-3 phases de livraison s'échelonnant quant à elles entre 2022 à 2025-26.

Habitants, élus et représentants de la Métropole, élus de la Ville se sont retrouvés à la salle des fêtes mercredi 11 septembre pour la présentation des lignes de force de ce vaste chantier de réhabilitation.

Un nouveau quartier

Première précision, le « Paquebot » ou ancien bâtiment phare, image de Quelle et part de l'identité de la commune, sera conservé. Il en ira de même pour les espaces verts existants.

Globalement, ce projet « est un projet long, en cours de développement, en co-conception avec les saranais » a précisé **Luc Belot, directeur général de Réalités Hub 5** « Il s'agit pour nous de créer un site ouvert avec des espaces de vie et une qualité de vie. Un véritable quartier de Saran ».

Cet « espace hybride » alliera activités et résidentiel (49 % de la surface). Une résidence pour personnes âgées (104 appartements) et de nombreux services sont prévus. Outre un jardin de quartier, un square (3 500 m²) viendra s'inscrire en prolongement de la rue de la Montjoie. Des venelles irrigueront le quartier dans une ambiance paisible, car libre de toute circulation. Près de 1 000 places de stationnement sont en effet prévues dans un parking silo, à l'intérieur du « Paquebot » et sur sa partie arrière. Sur la façade avant du bâtiment, 18 000 m² d'activités tertiaires, commerces de proximité, santé, crèche, conciergerie, culturel. Le dernier et plus haut niveau du « Paquebot » sera percé. Une trentaine d'appartements avec terrasse y seront aménagés.

Une concertation à venir

Après la présentation du projet, vint le temps des échanges avec le public. Et l'assistance particulièrement attentive ne manqua pas de soulever des interrogations et d'exprimer posément des réserves. Parmi celles-ci, le nombre

de véhicules très important pour l'accès prévu par la rue de Montaran ; le grand nombre de logements envisagés sur le site d'où risque



éventuel d'« entassement » ; la possibilité de développer un transport en site propre afin notamment de desservir ce nouveau quartier ; ou encore sur l'éventualité d'ouvrir ce quartier sur celui du Chêne-Maillard, via une passerelle enjambant la ligne ferroviaire. Autant d'aspects évoqués qui témoignent de l'intérêt des saranais pour ce projet de réhabilitation de la « friche Quelle » et dont certains resurgiront peut-être lors de la phase de concertation avec la population annoncée au printemps 2020. Au terme de cette réunion d'information, Maryvonne Hautin a souligné qu'il s'agissait « D'un projet ambitieux, un beau projet à construire tous ensemble ». Et de conclure « Je suis convaincue qu'il s'agit d'un bon projet pour la Ville ».

• **Arnaud Guilhem**

RENCONTRE AVEC FRANCK COUDRIEUX

Délégué régional Ouest de SFR

SFR-FTTH déploie la fibre à Saran. Pourquoi vous et pas un autre opérateur ?

Lancé en 2013 par le gouvernement, le plan « France Très Haut Débit » vise à couvrir l'intégralité du territoire en très haut débit d'ici 2022. Pour atteindre cet objectif, il mobilise des investissements partagés entre les opérateurs privés, les collectivités territoriales et l'État.

Orléans Métropole s'est investi sur le sujet de l'aménagement numérique de son territoire dès les Appels à Manifestations d'Intentions d'Investissement (AMII) lancé par l'État. C'est SFR qui a été désigné pour construire et déployer le réseau fibre qui va desservir les 21 communes de l'agglomération (hors la ville d'Orléans qui est en zone très dense). Une convention a été signée le 9 juillet 2014 entre SFR, Orléans Métropole, le Département du Loiret, la Région Centre et la Préfecture, afin de permettre de programmer et de suivre ces déploiements FTTH (Fiber to the Home).

Est-on obligé de s'abonner à SFR ?

L'opérateur SFR finance sur ses fonds propres cette opération d'envergure qui s'inscrit dans le cadre du plan national « France Très Haut Débit ». À partir du réseau Fibre déployé, d'autres opérateurs pourront, s'ils le souhaitent, proposer leurs offres commerciales aux habitants de la commune.



© media-reseau-deploiement-fibre-didiercocatrix

Quels sont vos engagements ? Avez-vous des objectifs ? Où en êtes-vous actuellement ?

Le déploiement de la Fibre répond à l'objectif partagé de SFR et de la Mairie de Saran d'offrir,

au cours des prochaines années, un accès au Très Haut Débit aux particuliers et aux entreprises leur permettant de bénéficier de services numériques complets et innovants.

À date, près de 4 900 logements saranais sont éligibles à la Fibre et les habitants et professionnels bénéficient d'ores et déjà d'un débit moyen 40 fois supérieur à celui de l'ADSL.

SFR poursuit le déploiement de la fibre, quartier par quartier, pour raccorder 500 nouveaux foyers avant la fin de cette année. D'ici 2020, plus de 7 100 logements saranais vont bénéficier de la vitesse et de la performance du Très Haut Débit.

Quelles difficultés posent ce déploiement ? Pourquoi ça prend du temps ?

Le raccordement de la commune est principalement réalisé en souterrain, technique la plus simple et la plus rapide. Mais une partie du raccordement doit se faire en aérien, ce qui nécessite des études et des formalités qui peuvent, dans certains quartiers, ralentir le déploiement.

L'élagage des plantations situées à proximité des réseaux de communication aériens est indispensable pour poursuivre le déploiement de la fibre optique. Trop proches des câbles, elles peuvent provoquer un mauvais fonctionnement voire une interruption des services de télécommunications. Au besoin, l'opérateur des travaux peut procéder à l'élagage des plantations gênantes, aux frais du propriétaire. Chaque plantation du domaine public ou privé doit respecter une distance d'1 m en hauteur et de 50 cm en largeur avec les lignes de communication aériennes.

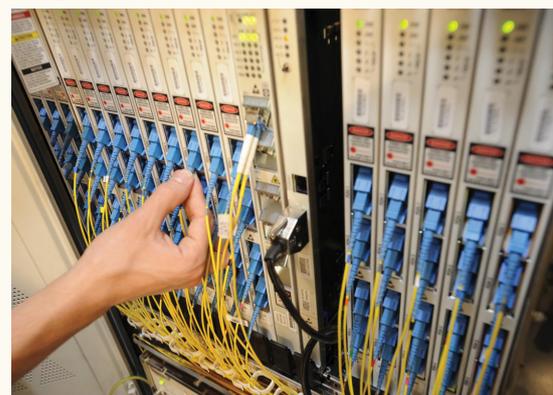
J'habite dans une résidence, y a-t-il une démarche à effectuer pour pouvoir bénéficier de la fibre optique ?

En habitat collectif (copropriété ou bailleur), une convention d'opérateur d'immeuble doit être signée avec SFR pour autoriser l'installation d'un point de raccordement dans les parties communes. Cet équipement des parties communes de l'immeuble est réalisé aux frais exclusifs de l'opérateur, cela ne coûte rien aux

habitants. Le raccordement final de chaque logement se réalise ensuite, à la prise d'abonnement auprès de l'opérateur commercial.

Pour tous renseignements sur la mise en place d'une convention d'opérateurs d'immeubles, il faut adresser une demande par mail à l'adresse : ERT-OUEST-CONVENTIONNEMENT@ert-technologies.fr.

En maison individuelle, la convention d'opérateur d'immeuble n'est pas requise : le raccordement du pavillon est réalisé après abonnement, à partir d'un boîtier situé dans la rue (généralement dans une chambre en voirie ou sur un poteau) et destiné à desservir un ou plusieurs pavillons. En principe, le pavillon est raccordé techniquement selon le même mode que le réseau téléphonique (soit souterrain, soit aérien). Il n'y a pas de frais de mise en service sauf si des travaux particuliers d'aménagement sur la propriété privée s'avèrent nécessaires pour ce raccordement (par exemple l'installation d'un fourreau dans le jardin), ceux-ci sont à la charge du propriétaire.



© media-reseau-deploiement-fibre-didiercocatrix



RÉUNION PUBLIQUE

À la salle des Fêtes

le mardi 22 octobre 2019 à 18h30

en présence de représentants de SFR et de fournisseurs d'accès à internet.

BRÈVES



Heure d'hiver

Attention, le passage à l'heure d'hiver s'effectuera **dans la nuit du samedi 26 au dimanche 27 octobre prochain**, à 3 heures du matin vous réglerez vos horloges sur 2 heures.

Guide municipal

Afin de ne pas avoir affaire à des sociétés malveillantes, cette année encore la ville de Saran a accrédité une seule société pour le démarchage publicitaire des entreprises et commerçants. **Il s'agit de la société Scoop Communication.** En cas de doute, n'hésitez pas à joindre **le service Communication de la Ville au 02 38 80 35 33.**

Démarches administratives

Simplifiez vos démarches administratives avec www.service-public.fr Vous pouvez informer une seule fois des administrations et des organismes de vos changements de coordonnées (adresse postale, courriel...), et y trouver des fiches pratiques pour faciliter vos démarches.

Journée défense et citoyenneté (JDC)

La journée défense et citoyenneté permet de vous informer sur vos droits et devoirs en tant que citoyens ainsi que sur le fonctionnement des institutions. Cette journée doit être accomplie après votre recensement militaire (ou « recensement citoyenneté »), entre votre 16^e et 25^e anniversaire. **Renseignements sur le site <https://www.service-public.fr>**



Qu'est ce qu'un DDEN ?

Délégué départemental de l'Éducation nationale

Saran c'est plus de 1 500 élèves répartis dans 9 écoles maternelles et élémentaires. Enseignants, associations de parents d'élèves, élus, interviennent, en ce qui les concerne, pour le bon fonctionnement de l'école. Le DDEN est à la charnière entre l'école, la commune et les parents d'élèves, sa fonction est parallèle et complémentaire entre les différentes composantes du conseil d'école. Le premier texte fondateur de la mission de DDEN est inscrit dans la loi Goblet de 1886 qui organise l'enseignement primaire public. En janvier 1986, le statut étend la fonction à toutes les questions relatives à l'environnement scolaire. Ces textes sont fondus dans le code de l'éducation en 2000. L'histoire des DDEN est donc liée à celle de l'école publique. Le caractère officiel de la fonction confère aux DDEN un poste opérationnel et non pas seulement consultatif.

Qui ?

Être DDEN : une fonction officielle. DDEN : bénévole nommé par le directeur académique des services de l'Éducation nationale.

Comment ?

Militant laïque, il est au service de l'école publique. Le DDEN a un rôle d'incitateur, de coordinateur, de médiateur.

Pourquoi ?

Pour garantir les conditions de sécurité, d'hygiène et de salubrité des établissements.

Pour garantir l'accueil décent, le bien-être des élèves :

- nombre de classes
- nombre d'élèves, leur assiduité, leur santé
- nombre d'enseignants
- le matériel pédagogique

Pour garantir les conditions générales de fonctionnement pendant et hors du temps scolaire à tout ce qui touche à la vie scolaire

Être DDEN est un acte citoyen : c'est s'engager au service de la promotion de l'école publique, de l'intérêt des enfants et de la défense des principes républicains d'émancipation que sont la citoyenneté, la laïcité et la liberté de conscience. Tout citoyen(ne) partageant ces valeurs peut assurer cette fonction.



Pour joindre et rejoindre les DDEN de Saran contactez

M. Alain ROBERT
02 38 65 91 02.

ALLOCATION CHAUFFAGE

Allocation d'un montant de 375 €, quelque soit le mode de chauffage, destinée aux personnes saranaises de 62 ans et plus.

Pour en bénéficier, les ressources mensuelles, calculées sur l'avis d'imposition, ne doivent pas dépasser :

**1041,84 € pour une personne seule,
1617,46 € pour un couple.**

Si vous êtes concernés, veuillez vous présenter en mairie à l'accueil du service Action sociale entre le 1^{er} octobre et le 15 novembre 2019, munis de votre avis d'imposition 2019 (sur les revenus 2018) et d'un Relevé d'identité bancaire (RIB).

SÉJOURS SENIORS

En 2020, la Municipalité propose 2 voyages aux personnes saranaises de 62 ans et plus : l'Irlande du Sud (du 5 au 11 juin 2020) et la découverte des Marchés de Noël d'Alsace (du 30 novembre au 2 décembre 2020).

Ces 2 voyages seront présentés le lundi 4 novembre 2019 dans la salle du Conseil municipal :

- à 14h30 pour le séjour en Irlande du Sud,
- à 16h pour le séjour découverte des marchés de Noël d'Alsace.

Les inscriptions auront lieu aux dates suivantes :

- Irlande du Sud :

* le lundi 18 novembre 2019 au foyer Georges-Brassens de 13h15 à 16h45,

* le mardi 19 novembre 2019 à la mairie de Saran de 13h à 16h30

- Découverte des marchés de Noël d'Alsace :

* le lundi 25 novembre 2019 au foyer Georges-Brassens de 13h15 à 16h45,

* le mardi 26 novembre 2019 à la mairie de Saran de 13h à 16h30

Les documents à présenter : une pièce d'identité (en cours de validité pendant les séjours), un justificatif de domicile de moins de 3 mois, l'avis d'impôt 2019 sur les revenus 2018, un chèque pour acompte de 80 €.



ÉLECTIONS MUNICIPALES 2020

Les élections municipales se dérouleront les dimanches 15 mars et 22 mars 2020.

Avis aux électeurs ! Êtes-vous toujours bien inscrits ?

La récente mise en place du Répertoire électoral unique (REU) par l'Insee s'est traduite par la radiation inexplicée de quelques électeurs. Ainsi, certains électeurs se pensant inscrits n'ont pu prendre part au vote lors des élections européennes de mai dernier. Quant aux électeurs qui ne se sont pas déplacés, leur inscription sur la liste électorale ne peut être garantie.

Un simple clic vous est nécessaire au plus tôt afin de pouvoir participer aux prochains scrutins :

Vérifiez que vous êtes bien inscrit sur la liste électorale sur le site : www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires

Si vous n'êtes pas ou plus inscrit, vous pouvez le faire via le site www.service-public.fr ou en mairie, en vous munissant des pièces justificatives nécessaires (pièce d'identité, justificatif de domicile).



PERMANENCE(S) EAU POTABLE

Une permanence d'accueil « Eau potable » est désormais à la disposition des usagers le vendredi matin de 8h30 à 12 heures en mairie de Saran.

La Régie de l'eau à Fleury-les-Aubrais vous accueille au 24 bis rue Jean-Gabin à Fleury-les-Aubrais du lundi au jeudi de 8h45 à 12h30 et de 13h45 à 17h30 (sauf le mardi après-midi) et le vendredi de 8h45 à 16h30.

Téléphone 02 38 25 02 02





Bien vivre son corps

Programme

9h

ACCUEIL PAR UN COACH SPORTIF SUR LE PARKING DU KIOSQUE POUR UNE MARCHÉ-PARCOURS DE SANTÉ ANIMÉE, JUSQU'AU GYMNASSE JEAN-MOULIN

10h-10h50

CONFÉRENCE « COMPRENDRE ET VIVRE SON CORPS AUTREMENT » par Sébastien Legagneux, praticien Shiatsu et soins énergétiques. Et si nous portions un autre regard sur notre corps ? Cette conférence vous plongera dans les mystères du corps énergétique, véritable pilier de notre santé. La médecine traditionnelle chinoise et le shiatsu associés à des recherches scientifiques seront des outils de compréhension fascinants pour le comprendre et surtout le vivre.

10h50-11h40

ÉCHANGES ENTRE L'ENSEMBLE DES PROFESSIONNELS, DES PRATICIENS ET LE PUBLIC.

11h40-13h30

ACCÈS DU PUBLIC AUX DIFFÉRENTS STANDS AVEC UN ACCUEIL PAR LES PROFESSIONNELS DE SANTÉ PRÉSENTS

Avec en complément des démonstrations de chaque pratique : Tai Chi, yoga, pilates, gymnastique, renforcement musculaire, basket santé, un coin lecture avec une bibliographie à disposition et des ouvrages en consultation sur place.

Comprendre et Vivre son corps autrement pour rétablir le lien entre le Corps et l'Esprit, se reconnecter avec son corps, changer son regard par rapport à la santé, à la maladie.

Avec la participation des professionnels de santé, des praticiens locaux et du Pôle santé Oréliance

Dimanche 13 octobre 2019

Gymnase Jean-Moulin

de 9h à 14h

Entrée libre et gratuite

Stand 1

Prévention et vaccinations : en présence de médecins généralistes, pharmaciens, infirmiers libéraux, infirmières hygiénistes
Hygiène des mains / Hygiène du nez / Calendrier vaccinal obligatoire / Vaccinations à titre préventif

Stand 2

Prévention bucco-dentaire et diététique : en présence de chirurgiens dentistes, diététiciens
« Préservez vos dents » / Méthodes pour une bonne santé bucco-dentaire / Impact sur les autres organes / Lien avec l'alimentation

Stand 3

Prévention du mal de dos : en présence de kinésithérapeutes, ostéopathes, podologues
Gestes et Postures / Mise en mouvement / Mobilité restaurée / Equilibre du corps

Stand 4

Prévention par les techniques complémentaires : en présence de sophrologue, réflexologue, hypnopratrice, praticiens de soins énergétiques, Shiatsu, santé naturelle / *Respiration / Stress / Anxiété / Sommeil*

Stand 5

Prévention par le mouvement : en présence de praticiens
Tai chi chuan / Yoga / Gymnastique / Pilates / Renforcement musculaire / Basket santé

Stand 6

Prévention par l'alimentation – plaisir au quotidien : en présence de la diététicienne municipale
Savoir écouter son corps / Écouter ses symptômes / Manger sain / Sélectionner ses achats / Cuisiner simplement / Pas de régime miracle / A chacun son organisme / Préserver sa flore intestinale

CONTINUONS AVEC VOUS POUR SARAN

Encore un beau Forum des associations ! S'informer, faire du sport et/ou de la musique, chanter, danser, aider, échanger, cultiver, se cultiver : c'est tout cela qui était possible ce samedi 7 septembre, place de la Liberté et dans le gymnase Jean-Moulin, grâce aux bénévoles des nombreuses associations saranaises et aux agents municipaux. Ce forum fut, une nouvelle fois, bien à l'image de notre ville : dynamique et accueillant.

Compteurs Linky : Enedis attaque en justice la ville de Saran ! En janvier 2017, le conseil municipal adoptait un vœu demandant un moratoire du déploiement de Linky, compte tenu de nombreuses inquiétudes en matière sanitaire, technique et commerciale. Plutôt que d'apporter des réponses à ces interrogations, Enedis a choisi d'accélérer le remplacement des anciens compteurs, y compris lorsque des usagers ne le souhaitaient pas. C'est pourquoi le conseil municipal a approuvé le 26 avril dernier une nouvelle délibération refusant l'installation de Linky au sein des bâtiments propriétés de la ville et exigeant l'arrêt de son déploiement sur la commune. Aujourd'hui, Enedis semble incapable de démontrer l'intérêt ou la nécessité de son nouveau compteur et préfère attaquer devant les tribunaux les quelques collectivités qui relayent les inquiétudes de leurs habitants. Pour notre part, nous persistons à considérer qu'avec ces alertes, nous sommes dans notre rôle d'élus de proximité et dans notre mission au service de l'intérêt général.

Maryvonne Hautin et les 24 élus et élus du groupe majoritaire

Contact : continuons-avec-vous-pour-saran@laposte.net et sur les réseaux sociaux.

SARAN MODERNE ET SOLIDAIRE

L'ARLESIENNE

Nouvelle d'Alphonse DAUDET elle désigne familièrement une personne que l'on attend mais qui ne vient jamais.

Il y a aussi maintenant l'Arlésienne pièce en deux actes écrite par la municipalité pour l'aménagement de la Ville

Le 1^{er} acte se déroule dans le bourg où l'on attend depuis bien avant les élections de 2014 le démarrage du chantier qui est réduit aujourd'hui à un trou béant envahi par les herbes folles

Le 2^e acte concerne La Chatonnerie où aussi avant 2014 la municipalité nous assurait que le programme était conclu. Cette zone est toujours aujourd'hui à l'état de friche industrielle.

Allons-nous attendre encore longtemps un aménagement digne de la cinquième ville de la Métropole ?

Alain SOUBIEUX

Et les élus du groupe SMS

Site www.sms-saran

Email : monparticsaran@gmail.com

SARAN POUR TOUS

Chères Saranaises, Chers Saranais,

Les élections municipales approchent à grands pas... C'est pour moi l'occasion de vous annoncer que je ne me présenterai sur aucune liste municipale, contrairement à ce qui a été annoncé dans certaines publications.

Fatima HRICH

pour le groupe Saran Pour Tous

ÉLU NON INSCRIT DANS UN GROUPE

L'été 2019 vient de se terminer et il n'a pas été différent par rapport aux autres années en matière de feux ou d'incendie dévastant nos forêts, d'accidents sur les routes de France, inondations et interventions diverses...

En ma qualité de membre du Conseil d'Administration du S.D.I.S. du Loiret, je souhaiterais remercier et honorer l'ensemble des sapeurs-pompiers professionnels ou volontaires pour leur implication au quotidien faisant preuve d'une abnégation sans faille. Dans le Loiret, les interventions de nos sapeurs-pompiers ont augmenté de 15%.

Nous devons être fiers de nos sapeurs-pompiers qui s'investissent chaque jour davantage au service de la population. Notre antenne de SARAN/ORMES fait, bien sûr, partie de cette ensemble d'hommes et de femmes qui permet de construire le S.D.I.S. de demain.

Je vous souhaite à toutes et à tous une très bonne rentrée 2019 tant sur le plan scolaire, professionnel, associatif ou personnel.

Laurent LHOMME

ÉLU NON INSCRIT DANS UN GROUPE

La maison brûle et nous regardons ailleurs ! (J. Chirac 2002)

Une prophétie ? Cet été, nous vu ailleurs et ici que les dérèglements climatiques ont pris une des formes les plus terribles : le feu, une marée de feux ! En Amazonie, en Afrique, du Gabon à l'Angola, en Sibérie, en Alaska, ici en Sologne et en Beauce. Après le choc, place à l'action ! Faisons notre part comme le demande la planète et les jeunes générations à qui nous léguons un monde désolant ! Faisons confiance à la jeunesse, ils en sont capables ! Contrairement...

Gérard VESQUES

AUX MARTYRS DU NAZISME

CELLES ET
CEUX DU
GROUPE
CHANZY

Le 8 octobre 1943, 17 résistants Francs-Tireurs et Partisans (FTP) du Groupe Chanzy étaient fusillés par les nazis au stand de tir des Groues, à Saint-Jean-de-La-Ruelle. Cet assassinat, le plus important perpétré dans l'agglomération sous l'Occupation, donne lieu chaque année à une cérémonie de commémoration.

Marcelle Rivière, Améla Pascual, Marcel Pilongery, Marcel Lerouge, Guy Vergracht...

Ces noms attribués à des rues et à un gymnase de la Ville sont connus de nombreux saranais. Ils sont ceux de patriotes courageux. Tous résistants et membres du Groupe Chanzy. Tous victimes de la barbarie nazie.

C'est dès le 16 juin 1940, avant même la signature de l'armistice par Pétain, que l'agglomération d'Orléans subit l'Occupation par les troupes allemandes. Une occupation qui durera plus de quatre longues années, jusqu'à la fin août 1944. Entre-temps, la Résistance se structure et différents groupes et réseaux passent à l'action. La répression sera terrible. Entre 1941 et 1943, 38 résistants seront fusillés au stand de tir des Groues, Parmi ceux-ci des militants communistes, dont 17 résistants du Groupe Chanzy.

Des résistants à l'action

Le 3 décembre 1942, un groupe de combat fut créé à Orléans sous la direction du PCF. Il fut baptisé Chanzy, en référence à Alfred Chanzy, général lors de la guerre franco-allemande de 1870 qui prôna alors la poursuite de la résistance. Composé de 24 FTPF, ce groupe s'organisa en deux sections : celle d'Orléans et celle de Bonny-sur-Loire. Maurice Jenot, imprimeur de Tours en était le commandant. Ouvriers, bûcherons, cheminots, originaires du Loiret ou du Berry, ces résistants étaient jeunes : ils avaient entre 21 et 38 ans. Leur mission était de lutter

contre l'occupant sur l'ensemble de la région orléanaise et d'aider les réfractaires et les maquisards. Très rapidement, ils s'illustrèrent dans de nombreuses actions de sabotage : coupure de câbles téléphoniques, déraillement de trains sur la ligne Paris-Vierzon, neutralisation du pont-canal de Briare... La section orléanaise attaqua trois mairies dont celle de Saran, afin de se procurer des formulaires de pièces d'identité et des tickets de rationnement. Elle s'en prit également aux soldats de la Wehrmacht afin de leur subtiliser leurs armes. Le 8 mars 1943, à La Charité-sur-Loire, (Nièvre), le Groupe Chanzy tenta d'exécuter Marcel Déat, créateur du Rassemblement National Populaire (RNP), parti d'extrême droite, et dirigeant du journal collaborationniste et antisémite « L'Œuvre ». C'est cet attentat manqué qui renforça la traque de ces résistants par la Gestapo et la police française, placée sous les ordres de « l'État français » ou « Régime de Vichy ».

Un coup dur pour la Résistance

Maurice Jenot, commandant du Groupe Chanzy est le premier à tomber. Reconnu dans les rues d'Orléans par un ancien employeur qui en informe aussitôt la police, il est arrêté le 26 mars 1943 à la gare. Une souricière se met alors en place en ville. Les guets-apens et arrestations s'enchaînent : celle de Marcel Lerouge, puis le 4 avril celle de Guy Vergracht, 21 ans, mécanicien de profession, le plus jeune du Groupe Chanzy. Une descente de police à Bonny-sur-Loire permet d'identifier un autre

« Nous allons tomber en soldats. C'est pour toi, pour tous les enfants que nous nous battons, pour que tu sois plus heureuse plus tard, pour préparer un avenir meilleur. Adieu. »

Testament oral de Marcel Lerouge, 32 ans, ouvrier des messageries, membre du Groupe Chanzy condamné à mort, à sa nièce âgée de 12 ans, lors d'une visite à la prison militaire.



membre du groupe FTPF. Celui-ci, rapidement arrêté, trahira ses camarades résistants. Interrogés et torturés pendant plusieurs jours dans les locaux de la brigade mobile rue d'Escures à Orléans, 18 membres du Groupe Chanzy sont transférés à la prison d'Orléans, rue Émile-Zola. Un coup dur est porté à la Résistance dans le Loiret.

Arrêtés par des policiers français, « Ceux du Groupe Chanzy » seront « jugés » par un tribunal nazi au palais de justice d'Orléans, dans la salle des assises d'aujourd'hui, à partir du 30 septembre 1943. Ils comparaissent sous l'inculpation de « détention d'armes et d'association pour commettre des actes hostiles à l'armée allemande ». Après 2 jours de débats, 17 d'entre eux sont condamnés à mort. La seule femme du Groupe, Marcelle Rivière alias « Paule », employée des PTT et agent de liaison est condamnée à 10 ans de travaux forcés. Après l'énoncé du verdict, elle demande à être fusillée à la place du jeune Guy Vergracht. Elle mourra en déportation le 15 février 1945 au camp de Ravensbrück, à l'âge de 45 ans. Son mari Fernand compte parmi les 17 condamnés à mort qui sont aussitôt conduits à la prison militaire, rue Eugène-Vignat, en lieu et place de l'actuel palais des sports.

Le massacre des Groues

Le soir même du « jugement » le préfet régional d'Orléans Jacques-Félix Bussière intervient en faveur des patriotes auprès de Fernand de Brinon, ambassadeur de France auprès des Allemands. Il formule ensuite le 3 octobre un recours en grâce auprès du président du Conseil de guerre nazi. Et plaide en faveur des résistants, dont Marcel Pilongery, 38 ans, cheminot, et Améla Pascual, 27 ans, républicain espa-

gnol, « dont les actes relèveraient, je le crois, davantage de la justice française que de la justice allemande ». Malgré ces interventions, le « jugement » est confirmé le 7 octobre 1943. Le massacre des 17 résistants du Groupe Chanzy aura lieu le lendemain, le vendredi 8 octobre entre 7h et 7h40, au stand de tir des Groues. Leurs dernières paroles devant le peloton d'exécution seront les premières strophes de « La Marseillaise » et un cri commun : « Vive la France ! ».

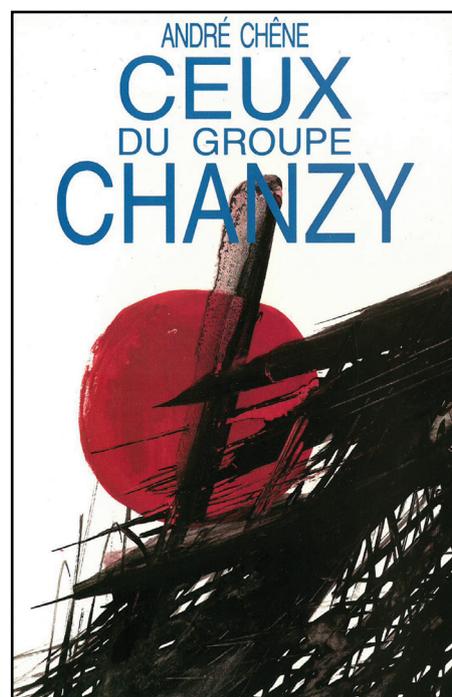
À l'instar des SS lors de leurs exactions, les assassins des Groues vont tenter de dissimuler leurs crimes. Les corps mutilés des 17 résistants seront enterrés à la hâte et dispersés dans les cimetières d'Ormes, Chaingy, Ingré et Saran. Sur les tombes, aucun nom, aucune inscription. Juste un numéro d'ordre. Les familles devront attendre la Libération pour procéder à l'exhumation puis à une nouvelle inhumation des corps. Pendant ce temps, les tortionnaires de la police du régime de Vichy sont arrêtés et jugés dans la même salle du tribunal que précédemment les 18 FTPF. 5 condamnations à mort sont prononcées, dont celle du traître du Groupe. L'exécution a lieu le lendemain, à l'aube du 12 septembre 1945.

Entre-temps a eu lieu le premier hommage de la population aux fusillés des Groues. Dans l'après-midi du dimanche 8 octobre 1944, un impressionnant cortège emprunte les rues du centre-ville d'Orléans avant de rallier le monument de la Victoire. Après la sonnerie aux morts, les noms des 17 du Groupe Chanzy sont proclamés, avec en retour pour chacun d'entre eux l'annonce « Mort pour la France ». Depuis, leur mémoire est honorée chaque année en octobre lors d'une cérémonie à Saint-Jean-de-La-Ruelle.

• **Arnaud Guilhem**

Sources :

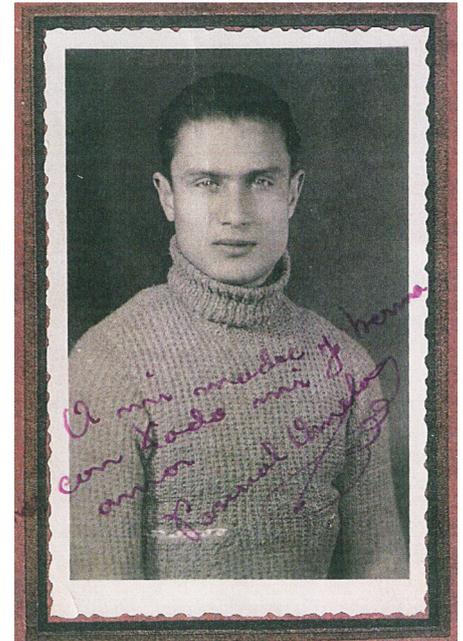
« Ceux du groupe Chanzy » livre d'André Chêne 1993.
 maitron-en-ligne.univ-paris1.fr
 www.chanzy.org



CÉRÉMONIE DU 76^E ANNIVERSAIRE DES EXÉCUTIONS DU 8 OCTOBRE 1943.

Dimanche 13 octobre à 10 heures

Monument des martyrs du nazisme, rue de l'Aumône à Saint-Jean-de-La-Ruelle.



En octobre 2012, la municipalité de Saran accueillait la famille d'Améla Pascual qui, 69 ans après les faits, effectuait un voyage de mémoire qui l'a conduit jusqu'à Saran. À cette occasion, Repères du mois de décembre 2012 consacrait sa rubrique « Vie-Visage » à ce jeune (27 ans) Espagnol républicain, communiste mort sous les balles nazis avec ses compagnons de lutte.

2 ÉQUIPES EN CHAMPIONNAT DE FRANCE

Avec l'équipe seniors qui évolue en Nationale 3 et les U17 Nationaux, l'USM entre dans la cour des grands. Des résultats qui récompensent un club formateur plus que jamais fidèle à sa devise : « La performance dans l'exemplarité ».

Satisfaction, fierté, récompense... En validant leur ticket pour l'étage supérieur les deux équipes ont consacré la formation « à la saranaise ». L'équipe première gravit un nouvel échelon tant attendu : la N3, 5^e échelon national. Quant aux U17 ils se frottent cette saison, entre autres, à des équipes pros de Ligue 1 et 2 : Rennes, Brest, Angers, Guingamp, Le Mans. Après les U19 qui ont évolué une année en national l'an passé, les deux nouvelles équipes U17 et N3 en National, Saran inscrit son nom sur la carte de France du football. « Ce sont deux belles vitrines, se félicite **Dominique Amico, président**. C'est un peu un changement de monde. Cela a créé une dynamique qui permet de faire connaître Saran avec un autre œil. Nous sommes dans l'obligation de monter en gamme, d'être plus sérieux. Tout cela valorise l'image du club, de la ville, la formation, l'accueil... tout en conservant le bon esprit ». Cette montée en National a nécessité des mises aux normes demandées par la Fédération : vestiaires joueurs et arbitres, sécurisation bancs de touche...



© Joaquim Ferreira

Le club peut compter dans sa nouvelle aventure sur le soutien de la mairie, des partenaires. Et depuis cette année du Conseil départemental, dans le cadre de sa politique en faveur du sport de haut niveau. Le club a également signé en juin une convention de partenariat avec l'US Orléans.

Une nouvelle page du club à écrire

Le droit de jouer en National, le club l'avait déjà acquis sur le terrain les deux années précédentes. Mais pour des raisons extra-sportives, en avait été empêché. « Avec la refonte de la Nationale 3 il était légitime que nous montions, afin que le club avance, explique **Laurent Chery, entraîneur de l'équipe première**. C'était une obligation par rapport aux objectifs du club. J'ai un bon groupe de jeunes, étoffé, de qualité. Réussir un cran au-dessus c'est un challenge. Je suis optimiste ». L'équipe vise le maintien pour cette première saison à ce niveau. Le coach peut notamment s'appuyer sur un groupe dont plusieurs joueurs sont champions de France universitaires.

Pour **Patrick Langer, membre du comité directeur**, qui fut l'entraîneur de la dernière accession, en 1996 : « C'est une montée très

attendue. Une performance à laquelle il faut associer les équipes de dirigeants, d'éducateurs, de bénévoles qui, au fil du temps, ont apporté leur contribution à la réussite du club. On ressent un nouvel élan. Ça a reboosté tout le monde ». Les U17, au plus haut niveau national, ont créé pour leur part une attraction, un engouement familial. Ils attirent au stade un nouveau public. « Cette montée était inattendue, avec un seul point après six matches, explique **Sébastien Lory, entraîneur**. Une dynamique de victoires s'est ensuite enclenchée. La tâche du maintien est compliquée mais nous allons jouer notre carte à fond ». Et le président de conclure en évoquant quelques chantiers en cours : poursuivre la politique de formation et notamment sécuriser l'école de foot, développer le foot féminin, travailler autour du label de la Fédération... À cela s'ajoute le souhait d'un second terrain synthétique pour un club qui a dépassé la barre des 500 licenciés. Sans oublier de fêter l'an prochain les 50 ans du football à Saran.

• Clément Jacquet



© Joaquim Ferreira

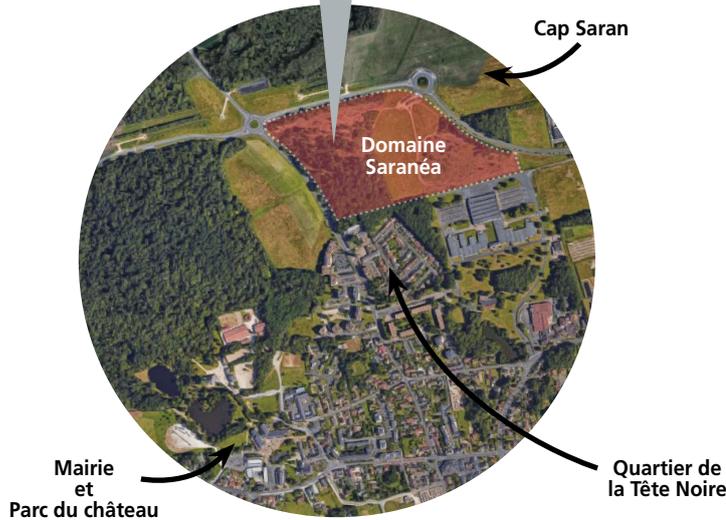


Rue Françoise-Dolto

C'est la dénomination de la principale artère qui dessert « Le Domaine Saranea », nouveau lotissement d'habitations situé au nord de Saran entre l'Ancienne Route de Chartres et la rue Paul-Langevin.

Pédiatre et psychanalyste, Françoise Dolto (1908-1988) figure au premier rang des spécialistes qui dès les années 50 ont révolutionné le regard des adultes et parents sur l'enfant. Elle s'est intéressée et a popularisé la psychanalyse de l'enfance. Elle a aussi et surtout contribué à la diffusion des connaissances dans le domaine de l'éducation des enfants auprès du grand public. L'émission radiophonique « Lorsque l'enfant paraît » diffusée sur France Inter est restée dans les mémoires. Chaque semaine, Françoise Dolto y répondait aux nombreux courriers des auditeurs. Ses 3 ouvrages publiés sous le même titre ont connu un large succès. C'est ainsi que Françoise Dolto a marqué son époque et au delà. Plus de 30 ans après sa disparition l'influence de sa pensée et de ses travaux reste présente. Lors de la séance du 26 avril dernier, le conseil municipal a également attribué le nom de 4 autres femmes illustres aux axes du même lotissement : **Allée Lucie-Aubrac**, résistante, **allée Danielle-Casanova**, résistante, **allée Frida-Kalho**, artiste peintre, **rue Raymonde-Tillon**, résistante. Nous présenterons ces personnalités dans les prochaines éditions de Repères.

• A.G.



CARNET DE ROUTE Juillet/août 2019

Nous saluons l'arrivée de

Claudiel NZAMBA - 5 juillet
Marius BERNIER - 8 juillet
Énola MOULIN - 14 juillet
Fannellya SABLON JEAN-PIERRE - 14 juillet
Kyrillos ROMANI HANIN - 19 juillet
Chénouda ROMANI HANIN - 19 juillet
Élio MILOCHE LIVIS - 19 juillet
Clémence GUILLOUX - 20 juillet
Kléor DEMOY GRIVOT - 20 juillet
Lilya EL RHADIFI - 26 juillet
Dominique ZAHARIE - 29 juillet
Laura KOM TCHUENTE - 31 juillet
Maïssa MANSOURI - 4 août
Teeyah KABUKU - 5 août
Télio CALISSI SERRANO - 6 août
Inaya ALLARD - 6 août
Gaïa RAVELONTSOA - 6 août
Lana RANGON - 8 août
Leticia PROENÇA DE LIMA - 10 août
Alexis CHRISTOPHE COUCHY - 21 août
Elinor BOUAPHA DEPREZ - 24 août
Léna SARCHET - 25 août
Djuliann DA COSTA - 26 août
Olivia VOGIN - 26 août
Uriel BAUGARD - 28 août
Margaux SORNIQUE - 29 août

Nous félicitons l'union de

Grégory LANOUE-SIMON & Justine COMPAN - 6 juillet
Adrien GARCIA & Ludivine MANTEAUX - 20 juillet
Mohamed BERKANI & Myriam AKBAL - 3 août
Mickaël BEIGNON & Séverine BEAUBRAS - 10 août
Julien NOUVELLON & Priscilla ANDRADE - 17 août
Gilbert ZELLER & Gaëlle CONAN - 31 août
Jean TILIN & Vienita FILIOLEATA - 31 août
Fabien MOULIN & Vanessa BOISQUILLON - 31 août

Nous regrettons le départ de

Annick VABRE épouse BRUNET - 76 ans
Daniel DAUBERT - 84 ans
Patrick FLEURY - 68 ans
Yvonne INIZAN veuve CHENAULT - 88 ans
Rolande CANUEL veuve NIAF - 99 ans
Ernestina GONÇALVES MOREIRA veuve PEREIRA - 88 ans
Jean GRIET - 75 ans
Thérèse BRINON veuve ARCHENAULT - 80 ans
Daniel DELAUTIER - 65 ans
Fabienne LAGRANGE épouse VERSTRÄËTE - 51 ans
Joëlle BLIN épouse MOREAU - 71 ans

DIMANCHE
13 OCTOBRE
2019

GYMNASE
JEAN-MOULIN
À PARTIR DE 9H

Praticiens des techniques complémentaires • Professionnels de santé • Pôle santé Oréance

SHIATSU • VACCINATION • TAI CHI • RENFORCEMENT MUSCULAIRE • SOPHROLOGIE • MAL DE DOS • PILATES • GYMNASTIQUE • SOINS ÉNERGÉTIQUES • RÉFLEXOLOGIE • PRÉVENTION • BUCCO-DENTAIRE • DIÉTÉTIQUE • ALIMENTATION • PLAISIR • YOGA • BASKET SANTÉ • SANTÉ NATURELLE



Bien vivre
son corps

Saran



{ Ensemble, vivons notre ville ! }

www.ville-saran.fr